

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

AOUST 1738.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catho-
lique, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXVIII.

*Avec Privilège de Sa Sérénité Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continuë d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois separés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Memoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 38. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continuë; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 8. Tomes, en 15. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier les vend par corps complets & par volumes separés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliotheque Italique & des Memoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 18. Tomes en 2. parties chacun; & la Bibliotheque Germanique a present 38. vol.

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE;

Ou , Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Août 1738.

ARTICLE I.

Contenant un Poëme Bucolique sur le Vigneron.

CHANT PREMIER.

Vigneron malheureux , que je plains ta misere ,
De tes rudes Côteaux tu cultives la terre ,
Et courbé sous le poids de tes travaux ingrats ,
Tu fais croître le Vin , & tu n'en goûtes pas.
Esclave infortuné de l'Empire Bachique ,
A quoi bon tant de soins , où ton ame s'applique ,
Pour devoir à Thetis le peu d'eau que tu bois.
Envain tu sers Bacchus , envain tu suis ses loix.
Sous un Maître si dur de quelle recompense
Tes travaux peuvent - ils flatter ton esperance.
Lui seul de tous les Dieux qu'adorent les mortels ,
Défend à la pitié d'approcher ses autels.
Lui seul sur son tonneau content de sa bouteille
Aux cris du Vigneron ne prête point l'oreille :
Lui seul dans ses Etats souffre que tous les ans
La cruelle indigence, accable ses enfans.
Quitte ce Maître ingrat , & portes tes services
A des Divinités qui te soient plus propices ,

Du riche Moissonneur regardes les guerefs.
 Que charge de ses dons l'abondance Ceres :
 Regardes ces sillons , ces Campagnes fertiles ,
 Et puis jettes les yeux sur t^s Côteaux steriles.
 Tu vois de quels tréjors abondent ces beaux lieux
 Consacrés au grand nom de la mere des Dieux.
 Tu vois que dans ces Champs l'heureuse agriculture
 Trouve de quoi payer ses soins avec usure ,
 Et si quelque tribut à la terre l'on doit ,
 Qu'au centuple elle rend le peu qu'elle reçoit.
 Déjà le Moissonneur par ces heureux échanges
 A quatre fois rempli ses greniers & ses granges ;
 Et si j'en crois mes yeux , la cinquième moisson
 Pour un même bonheur n attend que la saison.
 Mais toi , qu'un Dieu cruel au malheur abandonne ,
 Toi , qui vois tes chagrins renaitre à chaque Automne ,
 A qui sous le pressoir quatre fois le raisin
 A peine a fait couler quelques gouttes de vin ,
 Et qu'un cinquième Automne aux quatre autres
 semblable
 Va livrer sans ressource à la faim qui l'accable ;
 Dis-moi s'il ne faut pas se plaindre dans ses maux ,
 Pour servir à ce prix l'ingrat Dieu des tonneaux.
 Tu sçais combien de fois d'une fausse aparence
 Il a pour te joier flatté ton esperance.
 Tantôt te bois tortu par l'hiver épargné
 Paroissoit de boutons superbement orné ;
 Mais boutons devenus sous les rigueurs de flore
 Les tombeaux de la fleur qui devoit en éclore ;
 Et tantôt cette fleur sous des Astres plus doux ,
 Sembloit avoir du Ciel échappé le courroux ;
 Quand un fier Aquilon précipitant l'orage ,
 Dans les tristes Côteaux à porté le ravage.
 Si même quelquefois par un rare bonheur
 L'on a vu le raisin succeder à la fleur ,

Et les grappes s'enfler du jus dont l'abondance
 Auroit pu soulager ton extrême indigence,
 Ce raisin, tu le fçais par les pluyes nourri
 Avant que d'être meur tomba du Cep pourri.
 Après cela peut-on au cruel Dieu des treilles
 Consacrer plus long tems ses sueurs & ses veilles.
 Peut-on à le quitter balancer un moment,
 Sans avoir de ses maux perdu le sentiment.
 S'il t'en reste, Lubin, quelqu'un de tant de peines,
 Que le sort de la Vigne a toujours rendu vaines,
 Crois moi changes de Maître. & sous une autre loi
 Vas donner à tes bras un plus utile emploi.
 Quitte un ouvrage ingrat, qui depuis tant d'années
 Ne fait qu'entretenir tes tristes destinées.
 Encore un coup, crois-mot, si tu veux être sage
 Quittes d'un Dieu cruel l'inutile esclavage;
 Cesses de cultiver un bois infructueux,
 Qui frustre tant de fois ton attente & tes vœux.
 A quoi bon attacher des liens à la treille,
 Si jamais de son jus tu n'emplis ta bouteille;
 Pourquoi t'inquiéter du hazard de la fleur
 Si tu ne dois jamais en goûter la liqueur?
 Vas, brises les hoyaux, & que sous la charité
 Perisse jusqu'au nom de ta Vigne tortuë:
 En sillons tes Côteaux heureusement changés,
 Des bienfaits de Ceres seront bientôt chargés.
 Elle a pour ses sujets des biens en abondance,
 Et rarement ses dons trompent notre esperance,
 Adresses lui tes vœux, & d'une sage main
 Renverses ces Côteaux, pour y semer du grain.
 Tu trouveras par-là dans tes greniers & granges
 Dequoi remplir ta cave en dépit des Vendanges.
 Ainsi parla Thiebaut renforcé Laboureur,
 A qui quatre Moissons venoient d'enfler le cœur.
 Mais le triste Lubin, que sa misere touche,
 Se retire confus, & n'ose ouvrir la bouche.

En cent pensers divers son esprit égaré
 A peine s'aperçoit qu'il se soits retiré.
 Déjà sur ses Côreaux d'une vûe incertaine
 Il confond les objets qui lui causent sa peine.
 Il s'avance, il s'arrête, il revient sur ses pas,
 Il pense sans penser, il veut, il ne veut pas;
 Et devenu lui-même à lui-même contraire,
 Il espere tantôt, tantôt il desespere,
 Des tems plus fortunés le flatteur souvenir
 Avance en son esprit un bonheur avenir.
 Mais le bonheur qu'il goûte ainsi que dans un rêve
 Ne donne à ses chagrins que deux momens de trêve
 Tout-à-coup de son mal un plus vif sentiment
 Lui reproche d'avoir esperé vainement.
 C'est trop, dit-il, c'est trop d'une si longue attente
 Entretenir un mal qui tous les ans augmente,
 Allons, & de ce pas... il ne peut achever,
 Il sent contre ses mains son cœur se soulever.
 A ses pieux Ayeux il craint de faire outrage,
 Si d'une ingrante main il détruit leur ouvrage,
 Pendant que ces pensers l'accablent tour à tour,
 Les ombres s'allongeant font abaisser le jour.
 Il pousse un long soupir, descend de la Colline,
 Et d'un pas chancelant il rentre en sa Chaumaine;
 Là morne, consterné, les yeux de trouble pleins,
 Il laisse errer par tout des regards incertains.
 Sa femme & ses enfans, triste & crasseuse troupe,
 L'entourent pour manger une insipide soupe.
 Lubin quoiqu'affamé la cuiliere à la main,
 Dans ce triste moment ne sçait pas s'il a faim.
 D'un si maigre repas sa tristesse cruelle
 Plùtôt que le sommeil au dur grabat l'appelle.
 Il se tourne, il s'agite, il soupire, il se plaint,
 Et pressé de l'ennuy dont son cœur est atteint,
 Il change si souvent de place & de posture,
 Qu'enfin Margot s'en lasse, & sourdement murmure,
Que

Que de charivaris dit elle entre ses dents,
 Du moins voudrois-je encore laisser dormir les gens.
 Ah ma chere Margot, ai-je tort de me plaindre!
 Lui replique Lubin, lorsque j'ai tout à craindre:
 Quel sera quelque jour & ton sort & le mien,
 Mais plus que mon malheur je plains encore le tien.
 De nos Vignes en fleurs le funeste ravage
 M'accable de chagrin & m'abat le courage:
 Je ne vois plus pour nous de ressource à nos maux,
 Sans grains sur le grenier, sans vin dans les tonneaux.
 Dans ces pressans besoins que veux-tu que je fasse,
 Et comment éviter la faim qui nous menace.
 Qu'en penses-tu Margot, quel est ton sentiment?
 Car cela, sans mentir, me trouble étrangement.
 Pour prévenir le mal le moyen que je sache,
 C'est, si tu le veux bien, de vendre notre Vache;
 Notre Genisse est prête à souffrir le Taureau,
 La Chevre a ses Cabris, & la Vache a son Veau.
 Il nous reste un Cochon d'une assez belle taille,
 Des fruits sechés au four, quelque peu de volaille:
 Mais la farine manque, & peut être demain,
 A moins que d'y pourvoir, nous n'aurons plus de pain.
 Voici donc ma pensée, & si tu m'en veux croire,
 Demain nous menerons notre Vache à la foire,
 La Genisse au Printems te donnera du lait,
 Et nous aurons du pain, si ce dessein te plait.
 Tu pourras aux bons jours, ainsi que veut l'usage,
 Avec des choux au lard nous donner le potage.
 Mais ce n'est pas le tout, je suis déterminé
 A suivre un bon avis que Thiebaut m'a donné.
 Je sais combien Bacchus à nos vœux est contraire,
 Et qu'il soulage peu notre extrême misere.
 Je veux l'abandonner, & chercher à mes bras
 Sous la blonde Ceres des travaux moins ingrats.
 Demain j'arracherai ces inutiles plantes,
 Qui depuis si long-tems ont trompé nos attentes.

Bacchus le plus ingrat de tous les immortels
 Demain sur mes Côteaux n'aura plus ses Autels,
 Margot qui jusqu'ici s'étoit assez contrainte,
 Pour ne pas interrompre une si juste plainte,
 Frenst au nom du Dieu qu'on venoit d'outrager,
 Et crut déjà le voir tout prêt à s'en venger.
 Mon cher Lubin, dit elle, où ton chagrin t'emporte,
 Oes-tu contre un Dieu blasphemer de la sorte,
 On n'outrage jamais les Dieux impunement,
 Ils ont pour se venger bien plus d'un châiment;
 Et si d'un prompt regret ta faute n'est suivie,
 Crains que d'un prompt malheur elle ne soit punie.
 Mais à quoi penses-tu, temeraire Lubin,
 De vouloir renoncer au puissant Dieu du Vin.
 Quittes, je t'en conjure, un dessein si bizarre,
 Pour jouir du bonheur que ce Dieu nous prépare.
 Il est vrai que les tems ont été malheureux,
 Mais un meilleur succès va combler tous nos vœux.
 Renverser nos Côteaux est un terrible ouvrage,
 Où le chagrin plutôt que la raison t'engage.
 Qui forme le projet de quelque bâtiment,
 Ne doit suivre jamais son premier mouvement.
 A de trop longs regrets expose dans la suite
 Une folle entreprise où l'on se précipite:
 Mais un ouvrage fait que l'on veut renverser,
 A des plus longs regrets peut souvent exposer.
 Rien n'est plus dangereux aux choses d'importance,
 Que de n'y consulter que son impatience.
 Combien a-t-il fallu de tems & de travaux,
 Pour planter notre Vigne & peupler nos Côteaux.
 En jettant des cailloux le fils de Thimethée
 Fit la terre en un jour de peuples habitée:
 Mais en combien de jours, de semaines, de mois,
 Nos peres ont ils vu la Vigne où tu la vois.
 Ha si du sombre Fleuve, où l'on fait boire aux Mando
 Un éternel oubli des affaires profanes,
 Ses grands hommes pouvoient repasser jusqu'à nous;

Tu sentirois l'effet de leur juste courroux ;
 Et tu verrois combien ta lâche impatience
 Outrage leur mémoire & combat leur constance.
 Est-ce ainsi que mon pere aux malheurs de son temps
 A de son desespoir pris l'avis que tu prends ?
 Son cœur toujours égal, toujours infatigable ,
 Au destin le plus fier le rendoit redoutable ;
 Par cent fâcheux revers ce grand cœur combattu
 Ne démentit jamais sa constante vertu.
 Courage mes enfans , disoit-il , l'esperance
 Nourrit les Vigierons & charme l'indigence.
 Bacchus qui cette année est contraire à nos vœux
 Peut-être une autrefois nous rendra plus heureux.
 L'esperance nous doit faire tout entreprendre,
 Tout vient , comme l'on dit , à bout qui peut attendre ;
 Ainsi parloit cet homme , à qui tous nos Voisins
 Donnoit jadis le nom de pere aux bons Raisins.
 Mais toi , lâche poltron , j'enrage quand j'y pense,
 Indigne de l'honneur que te fais mon alliance ,
 D'abord au desespoir ton cœur abandonné
 Fait bien voir la bassesse où le Ciel t'a borné.
 D'ailleurs , Lubin , crois-tu , que je suis assez bête ,
 Pour souffrir que la chose aille selon ta tête ,
 Pour souffrir que jamais un homme comme toi
 D'un bien qui m'appartient dispose malgré moi ?
 Quoi , je consentirai que l'on vende ma Vache ;
 Non il n'en sera rien , je veux bien qu'on le sache.
 Elle dit , & soudain grondant à demi mots ,
 Au malheureux Lubin elle tourne le dos.

CHANT DEUXIÈME.

Dia la triste nuit au milieu de sa course
 Pariageoit les aspects de l'une & de l'autre ourse ,
 Et déjà le sommeil avoit sous ses pavots
 Fait goûter à Lubin deux momens de repos ,
 Quand le Dieu de la treille entrant dans sa chaumine ,
L. 4

La remplit tout a coup d'une clarté divine ,
 A sa vue étonné le timide Lubin
 Ne crut pas voir d'abord le charmant Dieu du vin.
 Ce n'étoit plus ce Dieu , qui toujours prêt à rire
 Se plaît aux jeux badins du folâtre satire :
 De ses yeux enflammés les regards menaçans
 Et de son front ridé les replis rougissans
 Conduisoient les carreaux de sa voix foudroyante ,
 Et portoient jusqu'au cœur le trouble & l'epouvante.
 Téméraire mortel , lui dit il en courroux ,
 Oseras - tu porter tes mépris jusqu'à Nous.
 Dis - moi , perfide , ingrat , où ta raison blessée ,
 A pu d'un tel forfait concevoir la pensée ,
 Peux - tu ne sçavoir pas ce qu'on doit à mon rang ,
 Peux - tu du plus grand Dieu méconnoître le sang :
 Ou peux - tu sans frayeur dans ton aveugle audace
 T'exposer au péril d'encourir ma disgrâce :
 Penthée osa jadis sur le haut Cyteron
 Insulter mes Autels , & blasphemer mon Nom.
 Mais le fils déchiré par les mains de la mere
 Apprit à l'Univers ce que peut ma colere :
 Le sort de cet impie en fit sentir le poids ,
 Et jusques sur le Trône il fit trembler les Rois.
 Alcemedon , Dièthis , & le sot Epopée
 Dont par mon bras vengeur la trame fut coupée ;
 Les Meneïdes soeurs , ces monstres odieux ,
 Que le Pere du jour éloigna de ses yeux ,
 Et que parmi l'horreur de ses voiles funebres
 Une éternelle nuit cache dans les tenebres
 Tant d'autres insolens à ma gloire immolés ,
 Et sous l'auguste poids de mon bras accablés ,
 Ne t'ont - ils pas appris dans quel affreux abîme
 Te va précipiter la grandeur de ton crime.
 Quoi ! jusques dans ces lieux , où ma Divinité
 D'un suprême pouvoir soutient sa Majesté ,
 Dans ces lieux , où par moi tout vit & tout respire ,
 Prétendy

Prétendre secouer le joug de mon Empire,
 Prétendre impunément au mépris de mes droits
 Desserter mon service, & suivre d'autres loix;
 Perfide! à quoi tient il que sur ta tête ingrate
 En foudres, en carreaux ma vengeance n'éclate.
 Mais quoi, de tes Ayeuls les Manes innocens
 Pour un coupable fils font des vœux trop puissans.
 J'ai connu leur vertu, j'en chéris la mémoire,
 Je sçais quel fut leur zèle à soutenir ma gloire.
 L'Été n'a point d'ardeurs, ni l'Hiver de frimats,
 Qu'ils n'ayent constamment souffert dans ces Climats.
 A cultiver la Vigne élevés dès l'enfance,
 Tout estoit aux efforts de leur persévérance,
 Et si je regne seul sur ces vastes Côteaux
 Je sçais ce que j'en dois à leurs nobles travaux.
 Ils demandent ta grace, & déjà ma clemence
 Desarme ma justice, & suspend ma vengeance.
 J'oublie en leur faveur tes plus noirs attentats,
 Mais apprens désormais à marcher sur leurs pas;
 Et regardant à quoi leur exemple t'engage,
 Comme eux aux grands malheurs oppose un grand
 courage.

Que nuit & jour tes bras au travail obstinés
 Pressent les tems heureux qui te sont destinés,
 Car tes maux vont finir, & bientôt l'abondance
 Te dédommagera de la longue indigence.
 Le Galerne enchainé loin du raijin naissant
 Brisera les efforts de son souffle glaçant.
 Par d'invincibles mains la grêle retenüe
 Ne pourra pour te nuire échaper de la nuë,
 De l'humide Orion les Astres éclatans
 Promettront à la Vigne un tranquille Printems.
 Et le Ciel à tes vœux devenu moins contraire
 D'une douce rosée abbreuvera la terre:
 Mais qu'on ose au mépris de mes droits immortels
 Sur les Côteaux vineux renverser mes Autels,

J'en jure par le Six, de toute ma colere,
 Je saurai me venger d'un coup si temeraire;
 Déluge impetueux, frimats & tourbillons,
 Impitoyable grêle, orageux Aquilons,
 Affreuse pauvreté, famine, guerre & peste
 Et tout ce que le sort de son urne funeste
 Pour châtier le crime & pour venger les Dieux
 A jamais répandu de maux en ces bas Lieux
 Viendra fondre sur toi, d'une indigne vieillesse.
 Tu traineras partout la honte & la tristesse,
 Et jusqu'à tes enfans heritiers de ton sort
 Maudiront ta mémoire au delà de ta mort.
 Pendant que de ton choix tout peut encore dépendre
 Regarde malheureux quel parti tu dois prendre,
 Si tu veux désormais rendre tes jours heureux,
 Rentres dans ton devoir, & m'adresse tes vœux.
 Il dit, & dans les airs promptement il s'élance;
 Le sacré Cytheron sent déjà sa présence,
 Quand Lubin inondé d'une froide sueur,
 Se trouve à son reveil tout saisi de frayeur.
 Du Dieu qu'il vient de voir l'image menaçante
 A ses yeux égarés porte encore l'épouvante,
 Il fremit, il pâlit, ses esprits agités
 Ne rencontrent par tout que des Dieux irrités.
 Il quitte le grabat, & presque hors d'haleine
 Il ne peut à Margot faire entendre sa peine.
 Son esprit se confond, & parmi tant de maux
 Chaque moment le livre à des troubles nouveaux.
 Que faire, que penser? cruelle incertitude!
 Et par où se tirer de tant d'inquietude?
 A deux Divinités engagé par serment
 Il craint de toute part le même châtiment.
 Il ne peut, quoiqu'il fasse, éviter le parjure,
 S'il est fidèle à l'un, à l'autre il fait injure.
 Du Dieu de ses Ayeux enfin les sacrés droits
 Redoublans sa frayeur déterminent son choix.

Et dépit l'engagea sous des loix étrangères,
 Le devoir le rapelle au culte de ses Peres,
 Et concevant déjà l'espoir d'un prompt secours,
 Il veut, quoiqu'il arrive, y consacrer ses jours.
 Mais le courroux du Dieu, dont il craint la vengeance,
 Fait enlère chanceler sa timide esperance,
 Il cherche à l'apaiser, & regardant les Cieux,
 Il y leve les mains aussi-tôt que les yeux.
 Espoir du Vigneron, puissant Dieu de la Troille,
 A mes tristes clameurs, dit-il, prêtez l'oreille,
 Confus de t'avoir irrité,
 Je viens de ma témérité
 Detester l'injuste entreprise,
 Et mon ame à tes loix soumise
 N'attend rien que de ta bonté.

Grand Dieu du Vin regarde à quel état indigne
 Nous reduit tous les ans le malheur de la Vigne,

Tout est vuide dans nos Caveaux,
 Et le nombre de nos tonneaux
 N'est qu'un embarras inutile,
 L'Automne toujours plus sterile
 Recompense ainsi nos travaux.

Vois combien contre nous le Ciel forme d'orages,

Combien sur nos Côteaux il porte de ravages,

Les Astres ont changé leur cours,
 Et celui qui regle nos jours
 Semble être pour nous tout de glace.

Grand Dieu que veux-tu que l'on fasse,
 Si tu ne hâtes ton secours.

Le Vigneron succombe, & l'humide Déesse

Ne l'abreuvant que d'eau redouble sa foiblesse,

Elle fait chanceler nos pas,
 Elle ôte la force à nos bras,
 Nous languissons dans ton service,
 Il faut que la Vigne perisse
 Si notre sort ne change pas.

Le pourras-tu souffrir, & voir que l'inhumaine
Usurpant ton empire, y regne en Souveraine,

Pendant que sous les dures loix

Le Vigneron est aux abois,

C'est toi-même que l'on outrage,

L'on ne nous tient dans l'esclavage,

Qu'au préjudice de tes Droits.

Venges nous, ou plutôt de ton pouvoir suprême

Accable ta rivale, & te venges toi-même.

Que désormais le Vin nouveau

Impatient dans le tonneau

S'échauffe à lui livrer la guerre

Et qu'il écume de colere

Contre la moindre goutte d'eau.

Ici le Vigneron sent renaître en son ame

Pour le Dieu de la Treille une nouvelle flamme,

Déjà vers la Colline il s'avance à grands pas,

L'ardeur qui l'a saisi rend la force à ses bras,

Et dans ce vif transport il n'est rien qui l'arrête,

L'inutile serment tombe sous sa serpette;

Il veut tout entreprendre, il forme des desseins,

A de plus grands travaux il prépare ses mains.

Tantôt il voit des Ceps épuisés de vieillesse,

Tantôt la terre inculte accuse sa paresse;

Il veut pourvoir à tout, & ces divers besoins

Occupent son esprit, & reveillent ses soins.

Mais Margot de dépit l'ame encore toute outrée,

Devore le chagrin, dont elle est penetrée;

Elle plaint son destin, & maudit en secret

Le jour infortuné d'un hymen indiscret.

Ah! dit-elle, il est vrai, la torche nuptiale,

Ne fut pour moi que trop une torche fatale;

Quand sa triste lueur éclaira mes amours,

Elle fit éclipser les plus beaux de mes jours.

Depuis l'indigne joug qui me tient asservie,

Je ne vois plus que maux qui traversent ma vie,

Un homme, si l'on doit apeller de ce nom,
 Un cerveau dépourvu de sens & de raison,
 Tout ce qu'il a jamais pû former d'entreprise
 Dans sa tête n'a fait qu'un amas de sottise ;
 Toujours irrésolu, cet éternel trembleur,
 Pendant que tout l'ébranle, & que tout lui fait peur,
 Comme si ses desseins n'alloient qu'à me détruire,
 Ne prendroit nul parti s'il ne prenoit le pire.
 Ah falloit il grands Dieux que dans votre courroux
 Vous me fassiez exprés d'un fantôme un époux !
 Que ne m'as tu plutôt, impitoyable Parque,
 Fait passer du berceau dans la fatale barque !
 Loin d'un écervelé je ne me verrois pas
 Dans ce gouffre infini de maux & d'embaras,
 Des petits innocens, dont l'extrême misere
 Perce l'ame affligée & tendre d'une mere,
 Qui redoublant leurs cris me demandent en vain
 De quoi les delivrer d'une cruelle faim,
 Ne m'accableroient pas d'un ennui plus sensible
 Que ne seroit pour moi la mort la plus terrible.
 C'est ainsi que Margot nourrissoit sa douleur,
 Ainsi contre Lubin elle aigrissoit son cœur,
 Tandis que les besoins du rustique menage
 En dix endroits divers l'apellent à l'ouvrage.
 Elle fait tour sur tour, tantôt haut, tantôt bas,
 Et partout le dépit précipite ses pas.
 Entre ses mains déjà la Vache avec usure
 A d'un bacquet de lait payé sa nourriture.
 Par ses soins le Bétail joint au gros du troupeau
 Couvre déjà les Champs à vingt pas du Hambeau,
 La Volaille déjà de ses nids envolée
 S'est pour le déjeuner à sa voix rassemblée,
 Quand rangeant sa chaumine, & jettant par hazard
 De la fenêtre ouverte un douloureux regard,
 Lubin le triste objet de son humeur chagrine
 La serpette à la main paroît dans la Colline.

Ce spectacle imprévu d'abord d'étonnement
 A ses yeux tout frappés ôte le mouvement.
 Un frisson qui soudain lui court de veine en veine
 Rend ses sens interdits & son ame incertaine
 Est-ce lui, que fait-il, que vois-je dans sa main,
 Qui le pourroit avoir fait changer de dessein ?
 Pendant quelques momens immobile, interdite,
 Elle arrête ses yeux, elle admire, elle hésite,
 La parole lui manque, une prompte stupeur
 Semble avoir engourdi son esprit & son cœur.
 A l'aspect de Lubin Margot ainsi surprise
 De ce premier transport n'est pas plutôt remise,
 Qu'elle quitte à l'instant l'ouvrage commencé
 Vers ses Côteaux chers court d'un pas empressé.
 Là d'un fier affecté dans un morne silence,
 A sa naissante joye elle fait violence,
 De Lubin avec soin détournant ses regards
 Ramasse les sarmens confusément épars,
 Et le cœur nageant d'aise, un visage sévère
 Soutient ce semble encore un reste de colere,
 Trois fois prête à parler, dans sa bouche trois fois
 Elle étouffe à dessein la parole & la voix :
 Impatiente enfin, car pour un long silence
 Quelle femme eut jamais assez de patience ;
 Margot s'y trouve à bout, & quittant ses fagots,
 D'un ton de voix railleur laisse échapper ces mots,
 Hô vraiment je vois bien que Bacchus à ce compte
 N'a qu'à plier bagage avec sa courte honte,
 Un fameux Laboureur irrité contre lui
 En faveur de Ceres va tout rompre aujourd'hui.
 Par un secret nouveau ces stériles montagnes
 Vont bientôt devenir de fertiles campagnes,
 Bacchus le plus ingrat de tous les immortels
 N'a qu'à chercher ailleurs où placer ses Autels.
 Le bon homme ennuyé de ces plaisanteries
 De grace, lui dit-il, treuve de railleries.

Ce qui m'occupe ici n'est que trop sérieux.
 Il s'arrête à ces mots, & détournant les yeux,
 Appuyé d'un pessaui, la face triste & pâle,
 Sa grande bouche ouverte aux soupirs qu'elle exhale,
 Que devenir Margot, s'écrie-t-il enfin ?
 Et quels sont sur nos jours les arrêts du destin ?
 Je ne sçais si le Dieu qui gouverne les songes,
 M'a pour des vérités débité des mensonges,
 Ou si Bacchus quittant la demeure des Dieux,
 A lui-même daigné se montrer à mes yeux.
 A peine du sommeil l'enchantement paisible
 A mes divers chagrins me rendoit insensible,
 Qu'ébloui tout-à-coup d'une vive clarté
 J'ai cru voir de ce Dieu l'auguste Majesté,
 Ses yeux sembloient briller du feu de sa colere,
 Et sa voix menaçante imitant le tonnerre,
 Me dire, est-ce ainsi donc, mortel audacieux,
 Que sans craindre la foudre on insulte les Dieux ;
 Quoi ! Crois-tu que Bacchus insensible aux outrages
 Souffre qu'un bras mortel détruise ses ouvrages ?
 Malheureux, si jamais par ta témérité
 Jusqu'à ce point d'affront je me trouve insulté,
 J'en jure par le Stix, il n'est point de tempête
 Qu'aussi-tôt ma fureur ne lance sur ta tête :
 Après de longs travaux la terre sous ta main
 Renfermera ses fruits dans son avare sein,
 Affamé, vagabond, proscrit de ta Patrie,
 Tu traineras partout l'opprobre de ta vie ;
 Le reste des malheurs, dont il m'a menacé,
 S'est de mon souvenir par le trouble effacé.
 Mais quel qu'il soit enfin, ce songe m'épouvante,
 Et j'en vois en tremblant l'image encore présente.
 Cependant il me semble avant que de quitter
 Ce Dieu de quelque espoir a daigné me flatter,
 Et si je ne me trompe, en faveur de nos peres
 Nos travaux recevront de plus dignes salaires.

Après tout ce discours dont la sage Margot
 Attentive & surprise a pesé chaque mot,
 Ha, dit-elle, Lubin, tu ne t'y connois gueres,
 Ici rien ne ressemble aux songes ordinaires,
 Tout est plein du grand Dieu qui regne en nos Côteaux,
 C'est lui qui t'a promis de benir nos travaux;
 Mais pour en recueillir les effets de l'Automne,
 Songeons à profiter des avis qu'il nous donne;
 Qu'un prompt redoublement de zèle & de ferveur
 Nous rende désormais dignes de sa faveur.
 Allons, & par le sang d'une sainte victime,
 Meritons sans délai le pardon de ton crime;
 Que Bacchus appaisé par l'ardeur de nos vœux
 Soit pour nous ce qu'il fut jadis pour nos Ayeux.
 Elle dit, & gazon sur gazon ils entassent,
 Y dressent un bucher des sarmens qu'ils amassent,
 Et la Chevre conduite à ce champêtre autel,
 Des mains du Vigneron reçoit le coup mortel:
 Le sang de tous cotés dans les flammes bouillonne,
 Un nuage sacré d'encens qui l'entourne,
 En conduit droit au Ciel l'agréable vapeur,
 Ils la suivent tous deux & des yeux & du cœur:
 Sûrs d'avoir appaisé le grand Dieu des Vendanges,
 Ils en font jusqu'au Ciel retentir les loüanges,
 Et redoublant leurs vœux par des sermens nouveaux,
 Lui consacrent leurs jours, leur culte & leurs travaux.

Ce Poëme grotesque m'a paru assez bien manié pour son sujet, & ne doit pas être mal reçu de ceux de mes Lecteurs qui ont quelque goût pour les vers. Il est assez long pour faire tout l'objet de ma Litterature ce mois-ci avec l'Enigme suivante.

Le mot de celle du mois passé est la Couronne.

E N I G M E.

Avant qu'être conçu, j'ai fait pleurer ma mere.
Pour mon premier exploit, j'ai terrassé mon peres
A ceux qui m'aiment trop je suis toujours fatal,
Les Barbares me traitent mal.

Dès le berceau je suis si redoutable,
Qu'il faut me marier pour me rendre traitable.
Ma femme & moi nous nous accordons bien,
Je suis mutin, elle est affable;
Mais dès que son parti l'emporte sur le mien,
Je vous le dis tout net, je ne suis bon à rien.

On nous a envoyé de Sarrebourg un Avis certifié & signé par le Prévôt Royal, & le Curé du Lieu, qui porte ce qui suit.

A V I S.

LE Sr. Jean Le Duc établi en la Ville de Sarrebourg depuis l'année 1734. en qualité de Chirurgien Major de l'Hôpital Militaire de cette Ville, a le secret de guérir les maux veneriens radicalement, quand même le mal seroit invétéré depuis dix à vingt ans, sans faire souffrir le malade. En prenant les remedes il peut se promener, & n'est pas même obligé de tenir le lit.

Il a aussi le secret de guérir les cancers, chancres & fistules, de quelle qualité qu'ils puissent être.

Il guérit également de toutes sortes d'ulceres, d'humeurs froides appellées vulgairement écrouelles: Il est tellement expérimenté sur lesdites maladies & incommodités, que tous ceux qui lui feront l'honneur de se mettre entre ses mains, il leur promet guérison; & s'ils ne se trouvent pas guéris, il ne leur demande aucuns salaires.

ARTICLE

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, en SUISSE, & à GENEVE, depuis le mois dernier.

Depuis la résolution prise de tenir un Congrès à Lille pour régler les limites des Etats de S. M. d'un côté, & ceux de l'Empereur & de l'Empire de l'autre, les Etats Généraux des Provinces Unies ont fait faire par leur Ministre beaucoup d'instances afin d'obtenir la permission d'y envoyer un; mais la Cour a été jusqu'au mois de Juin avant de leur donner à ce sujet la déclaration suivante, comptant par ce délai que L. H. P. ne reviendroient plus à la charge, & le prendroient pour un refus, ou du moins dans le même esprit qui les porta à ne pas trouver bon de recevoir un Ministre du Roi aux Conférences d'Anvers. Voici le précis de cette déclaration.

„ Le Roi Très - Chrétien toujours attentif à
 „ donner des preuves de la considération qu'il a
 „ pour les Etats Généraux, & de ses dispositions
 „ à les obliger dans tout ce qui dependra de lui,
 „ consentiroit, sans hésiter, à admettre des Com-
 „ missaires de L. H. P. aux Conférences qui doivent
 „ se tenir à Lille pour régler les limites de ses
 „ Etats d'un côté, & ceux de l'Empereur & de
 „ l'Empire de l'autre, si l'ajustement de cette affaire
 „ n'étoit pas un ouvrage qui le regarde simplement
 „ & S. M. Imp. Le Roi & l'Empereur en concluant
 „ le dernier Traité de Paix, convinrent de fixer
 „ un tems pour ce Reglement, qui parut d'autant
 „ plus nécessaire, que son défaut a donné plus d'une
 „ fois

„ fois lieu à des inconvéniens avant la guerre. Le
„ Traité de Paix ayant assuré à la France le Duché
„ de Lorraine, a rendu ce Règlement encore plus
„ nécessaire; & comme le grand but de ce Traité
„ étoit de mettre fin aux maux que la guerre avoit
„ occasionnés, il n'y a que les Puissances intéressées
„ dans cette guerre, qui ayent droit d'aviser aux
„ moyens convenables pour arriver à ce but. De là
„ le Roi s'en rapporte à la prudence des Etats Géné-
„ raux, s'il est juste qu'ils ayent un Commissaire
„ au Congrès de Lille? Cependant si, non-obstant
„ ces raisons, L. H. P. persistent à demander qu'il
„ leur soit permis d'y en envoyer un, le Roi y
„ donne son consentement, si l'Empereur juge à
„ propos d'y donner aussi le sien.

Mais ce dernier cas ne paroît pas devoir arri-
ver, vû que le Ministre Hollandois à Vienne, n'a
rien effectué par ses sollicitations à cet égard. Ce
refus de la part de S. M. Imp. aux Etats Généraux
étoit comme prévu, puisque ce Monarque, leur avoit
déjà fait celui d'admettre des Commissaires d'Hol-
lande aux Conférences qui doivent se tenir sur les
affaires d'*Ostfrise* qui les concernent bien plus que
celles qui sont l'objet des Conférences de Lille. On
fera mention de ceci dans son lieu.

II. Mr. le Prince de Lichtenstein, Ambassadeur
de l'Empereur, a eu pendant le mois de Juin di-
verses conférences avec Mr. le Cardinal de Fleuri,
lesquelles ont roulé sur les Fiefs dans le Tortonois
dont le Roi de Sardaigne s'est mis en possession,
parce qu'on présume que cette affaire sera décidée
à la Cour. Ces conférences ont eu aussi pour objet
les affaires de Hongrie, qui ne prennent pas le tout
qu'on auroit souhaité leur affaire prendre, n'y ayant
plus d'apparence d'une suspension d'armes dans ce
Royaume, ni que la paix entre les Puissances en

guerre avec la Porte Ottomane soit si tôt le fruit des mouvemens du Ministère. Les actes d'hostilité dont on fera le rapport dans la suite, n'y repondans aucunement. Comme Milord Waldegrave, Ministre d'Angleterre, a également de fréquentes conférences avec Mr. Amelot Secrétaire d'Etat, l'on en infere que l'Article des *déprédations* des Espagnols en fait la matière, pour ajuster les Parties à ce sujet.

III. La Cour en rendant la tranquillité à l'Isle de Corse par un accommodement qu'y a signé le Comte de Boissieux, n'a pas entièrement contenté les Genoïs, Ils auroient voulu qu'on traitât les Corfes en rebelles, & sans faire attention à leurs représentations. Ils l'ont témoigné ainsi au Résident de France à Genes. Mais comme le Ministère n'emploie depuis un tems que la douceur dans toutes les négociations, c'est par cette voye qu'elle a fait revenir les Corfes à eux-mêmes, qu'ils se sont soumis à la décision du Roi, & qu'ils ont souscrit à ce que leur a proposé le Comte de Boissieux. Les Articles de cet accommodement, qu'on dit que la ratification de S. M. a suivis, ne sont pas encore rendus publics; mais on avance qu'il a été résolu de se rendre à la demande des Corfes, en laissant, pour le tems qu'il sera nécessaire, un Corps de Troupes à Bastia; car ce n'est qu'à ce moyen que les Insulaires comptent de recouvrer les prérogatives qu'ils reclament, & se mettre à l'abri du ressentiment de la Republique de Genes. Comme il n'est plus question du Seigneur Theodore, on peut croire qu'il ne sera plus des leurs. Il a attendu dans un coin de la Hollande le tour qu'ont pris ses affaires; & depuis peu l'on apprend qu'il s'y est embarqué, & qu'il a fait voile du *Texel*, sans qu'on cache la route qu'il a prise. Mais il doit avoir en-

core

des Princes &c. Août 1738. 103

core quelque dessein, ou bien ceux qui l'ont employé jusqu'ici, si on le prend par le Bâtiment qu'il monte: C'est une Fregate de 52. pièces de Canon, de 250. hommes d'Equipage, qui est chargée de quantité de munitions de guerre, & que divers particuliers ont fretée pour lui. Quoiqu'il en soit, Mr. le Comte de Boissieux n'a pas encore jugé à propos de sortir de la Corse pour revenir en France,

Le Comte de Lautrec, Plénipotentiaire du Roi pour la Médiation des troubles de l'État de Geneve, ayant terminé cet ouvrage avec Mrs. les Représentans des Cantons de Zurich & de Berne, comme on l'a rapporté dans nos derniers Mémoires, est depuis quelques jours revenu à Paris, fort satisfait des honneurs qu'il a reçus des Genevois. Le 29. il avoit pris son Audience de congé du Petit-Conseil en prononçant à cette occasion le Discours que voici.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

Rien ne pouvoit plus flater la commission dont le Roi mon Maître m'a honoré auprès de vous, que de voir enfin mes desirs accomplis par la tranquillité qui regne dès-à présent dans votre Ville, & qui fait aujourd'hui l'objet le plus sensible de ma joye. En effet, que ne doit-on pas attendre des suites d'une si heureuse harmonie, dont le présage ne peut être que le fondement d'une Paix solide & durable?

Vous venez de recevoir, Magnifiques Seigneurs, des marques bien signalées de la protection de S. M. Un témoignage si éclatant de sa bienveillance doit pénétrer vos cœurs de la plus vive reconnoissance, & servir de monument à la posterité la plus reculée, pour lui apprendre de quelle importance est la conservation d'une si précieuse Alliance.

Que ne devez-vous pas aux soins genereux des
Loisables

Loisables Cantons de Zurich & de Berne vos chers Alliés, dont les sages Representans pleins d'affection pour votre Etat, s'empresserent à venir vous secourir dès le commencement de vos troubles.

Mais qu'il me soit permis, Magnifiques Seigneurs, de vous rappeler que le succès de cet heureux événement, est principalement dû à ce grand Ministre si chéri de la France, qui occupé du bonheur des Alliés de cette Couronne, & même de celui des Nations, n'a rien omis pour arrêter le cours de vos calamités, en assurant le repos de votre République sur des fondemens inébranlables.

Quelle satisfaction pour moi d'avoir pu parvenir, de concert avec mes Collegues, à vous procurer un bien si estimable! Le Seigneur a beni notre zèle, & sa Providence s'est manifestée dans la consommation de ce grand ouvrage.

En vous félicitant, Magnifiques Seigneurs, sur cette heureuse Pacification, je ne puis m'empêcher de vous exhorter à vous dépouiller de tous sentimens d'animosité & de passion, capables d'en interrompre la durée. L'expérience de vos malheurs passés doit vous inviter à travailler efficacement à la réünion de tous vos Citoyens par des exemples de douceur & de modération, nécessaires dans un Etat où la confiance fait la principale force du Gouvernement. Guidés par de telles maximes, vous ne pourrez manquer d'achever de détruire jusqu'à la racine les divisions qui n'ont que trop long tems déchiré votre chere Patrie: Et le Peuple rempli de veneration pour son Magistrat, ajoutera à la soumission qu'il lui doit un amour de respect & de reconnoissance.

Des dispositions si désirables semblent avoir déjà paru au choix impartial des Candidats de la promotion que vous venez de faire pour votre Grand Conseil. Puissé le Ciel perséverer à vous inspirer cet esprit
d'union,

d'union, & comblant votre République de prospérités, la faire jouir d'une félicité parfaite!

Touché sensiblement de toutes les attentions que vous m'avez marquées pendant mon séjour en cette Ville, il ne me reste, Magnifiques Seigneurs, qu'à vous témoigner la douleur que j'ai de m'en éloigner. C'est donc avec un déplaisir extrême que je vous fais part de l'ordre de mon rappel, remettant le soin des affaires de S. M. entre les mains de Mr. de la Closure, son Résident auprès de vous, aussi recommandable par sa vertu, que par la prudence avec laquelle il les a toujours conduites.

Je trouve au surplus une consolation infinie à vous assurer de ne jamais perdre de vûe les intérêts de votre Etat que je chérirai toute ma vie. Heureux si par mes soins & mon zèle je pouvois lui être de quelque utilité auprès du Roi mon Maître, & vous convaincre, Magnifiques Seigneurs, ainsi que tous les Ordres de votre République, de mon inviolable & sincère attachement.

La Réponse faite à ce Discours par Mr. du Pan, Sindic de la Garde, à la place du premier Sindic qui étoit pour lors indisposé, tendoit à exprimer la profonde veneration & le respectueux devoûment de la République pour le Grand Monarque qui lui a donné des marques si particulières de sa bonté & de sa protection. Mr. du Pan y témoigna aussi une reconnoissance respectueuse pour son Eminence le Cardinal de Fleuri, qu'il remercia en termes fort patétiques de ses bons soins.

C'est par là que fut couronné l'œuvre de la médiation du Roi dans l'affaire des Genevois. On voit à ce sujet de grands médaillons d'or, d'argent & de bronze qu'ils ont fait frapper; d'un côté il y a un Autel enflammé au milieu de la Paix & de la Justice, &

& au pied de cet Autel la Discorde terrassée avec la Légende suivante : *Iustitia & Pax osculata sunt.* Au revers est une Couronne d'Olivier, dans laquelle on lit cette inscription, *Dissidia Geneva composita bonis officiis Ludovici XV. Francorum Regis.*

IV. On n'est pas hors d'espérance de voir bientôt renouveler l'Alliance avec les Cantons Suisses, qui, comme on l'apprend, y paroissent disposés. Dans leur dernière Assemblée générale qui se tint le 16. Juin à Soleure, Mr. de Courteilles, Ambassadeur du Roi, y assista, & fit aux Députés un fort beau Discours à ce sujet. Il portoit en substance " que Sa
 „ Majesté étoit toujours dans des dispositions très-
 „ favorables pour les Louïables Cantons : Qu'Elle
 „ les regarde comme les plus fidèles Alliés de sa
 „ Couronne : Que la conservation de la liberté du
 „ Corps Helvetique & sa tranquillité tant au de-
 „ dans qu'au dehors, seront toujours le principal
 „ objet de la considération de Sa Maj. : Qu'Elle
 „ vient d'en donner un témoignage authentique dans
 „ un Etat voisin, menacé des plus sinistres événe-
 „ mens : Que c'est dans cette vûë d'amour & de
 „ paix que S. M. désire de maintenir & de resserrer
 „ avec les Cantons les nœuds d'une Union qui sera
 „ toujours chère à ses yeux : Que pour cet effet Sa
 „ Maj. désire vivement que le Louïable Corps Hel-
 „ vetique se réunisse intérieurement, & soit uni
 „ avec Elle par les liens d'un Traité commun à
 „ toute la Nation.

On s'attend que Mr. de Courteilles convoquera, s'il ne l'a pas déjà fait, une Assemblée des Cantons à Bade, pour y faire quelques propositions touchant le renouvellement de l'Alliance.

V. Le Canal de Picardie qu'on a commencé il y a quelques années, depuis Chaumi jusqu'à St. Quentin, en passant par la Ferre, où il joint la Somme, est

est à présent achevé, de sorte qu'à l'avenir l'on pourra naviguer depuis *St. Quentin* jusqu'à *Roüen* par la *Seine*, à laquelle l'*Oise* se communique. On construit actuellement trois Ponts sur ce Canal, lesquels seront finis dans le cours de l'année présente. Il ne reste plus à achever que la Partie du Canal qui va de *St. Quentin* à *Peronne*; & lorsqu'il sera fini on pourra commercer par eau de *St. Valleri* à *Paris* en passant par *Abbeville*, le Lecteur peut consulter la Carte sur ces Lieux, & voir mieux par là le trajet qui se fera. Cette navigation dans l'intérieur du Royaume facilitera beaucoup le commerce au sujet des transports. L'étranger n'en doit point prendre de jalousie. Mais il semble qu'il n'en soit pas ainsi quant aux travaux que l'on fait au Canal & au Port de *Gravelines*: Les Etats Généraux en paroissent inquiets, car on assure qu'ils ont chargé leur Pensionnaire du soin de les faire examiner secrettement, & de tenir ensuite des conférences sur cette affaire, mais seulement avec quelques Membres de l'Etat, afin que le résultat en demeure d'autant plus secret, & sur-tout qu'il ne parvienne pas à la connoissance du Ministre de S. M. & de ceux des autres Puissances qui résident à La Haye.

VI. Après le peu qu'on vient de rapporter, comme des matieres qui peuvent porter à quelques réflexions, on n'en a plus que d'ordinaires, & telles que les suivantes, dont on ne peut cependant se dispenser de faire mention.

Le Parlement de Paris, qui, comme on l'a dit le mois passé, s'étoit assemblé le 6. Juin pour délibérer sur la Reponse que le Roi avoit faite deux jours auparavant à ses Députés, arrêta de faire d'itératives remontrances à Sa Maj. & en ayant obtenu la permission, une nouvelle Députation de ce Corps se rendit le 29. à Versailles, & les presenta en la

maniere

maniere accoutumée, toujours sur les mêmes matières des Droits du Royaume. Comme nous n'avons pas au moment que nous écrivons cet Article, la nouvelle Réponse que le Roi peut avoir faite à ces remontrances; nous la donnerons dans la suite.

VIII. Le départ de Mesdames de France quatrième, cinquième, sixième & septième pour *Fontevrauld*, ayant été résolu, elles partirent le 16. Juin pour s'y rendre. Elles étoient dans un Carrosse à huit Chevaux, précédé & suivi de cinq Carrosses à six Chevaux pour les Dames & Officiers de leur suite, & deux autres grandes voitures pour les Femmes & autres qui étoient de ce voyage. Les Marquises de la Lande & de Muix, première & troisième Sousgouvernantes des Enfans de France, les ont conduites. Leur escorte d'ailleurs étoit de 12. Gardes du Corps commandés par un Brigadier. Ces Gardes ont été divisés en deux bandes qui se sont relevés de service tous les jours, jusqu'à *Fontevrauld*, où elles arriverent le 27. & furent remises entre les mains de l'Abbesse de ce Lieu. Ces Princesses avoient fait leurs tendres adieux à L. M. & à la Famille Royale la veille de leur départ. Lors de leur passage dans les Villes qu'elles ont traversées on s'est abstenu de les haranguer, de tirer le Canon, & de toutes les autres cérémonies qu'on fait en pareille occasion, le Roi l'ayant ainsi ordonné.

IX. Le 17. on entregistra au Parlement de Paris un Edit du Roi, par lequel S. M. déclare que les deux Offices d'Intendans Généraux des Postes, les deux des Visiteurs Généraux, les quatre de Courriers de Cour, & celui de Secrétaire & de Trésorier, créés par Edit de Septembre 1715. soient éteints & supprimés; & voulant pourvoir au remboursement de la Finance desdits Offices, Elle ordonne que la liquidation en sera faite au Conseil

Royal

Royal des Finances. Par un Arrêt du Conseil d'Etat de Sa Maj., la Monnoye d'Angers est supprimée, & les Officiers remboursés de la finance de leurs Charges. Un autre Arrêt du même Conseil rendu le 30. Juin sur le rapport du Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat, attribué au Marquis de Montoreau de Souches, Grand Prévôt de France, ou à ses Lieutenans, toute juridiction sur les Commis des Bureaux de la Cour, privativement à tous les Juges des Lieux où la Cour se trouvera.

X. La revûe des quatre Compagnies des Gardes du Corps & des Grenadiers à cheval se fit le 28. au *Champ de Mars* près de Marly, & le premier Juillet celle des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde dans la seconde Cour du Château de Versailles. Le Roi & Mgr. le Dauphin furent présens à ces deux Revûes, passerent dans les rangs, & virent faire diverses évolutions à ces belles Troupes. Le 6. la Cour partit de Versailles pour Compiègne, où elle fera quelque séjour. Mr. le Cardinal la suivit le lendemain, & y arriva le 10.

XI. Les faveurs que le Roi a accordées dans le cours du mois de Juin, sont entr'autres, la grande Croix de l'Ordre militaire de *St. Louis* avec la pension qui y est attachée, à Mr. de la Billarderie, Lieutenant-Général de ses Armées, & Major des Gardes du Corps. Mr. de Varennes, Marechal de Camp, & le Comte de Silly, Brigadier, ont été faits Commandeurs du même Ordre; & le Gouvernement de Charlemont, vacant par la mort du Marquis de Silly, est donné au Marquis de Leuville, Lieutenant Général.

XII. Le 19. du même mois l'Academie des Sciences reçut des Lettres de ses Députés au Perou, écrites de *Quito* sous la ligne, & datées du 7. Octobre 1737. Ces Députés qui sont Mrs. Godin, de la
Gonda-

Condamine, Bourguerie & de Jussieu, & qui partent il y a trois ans pour aller mesurer la figure de la Terre sous l'Equateur, rendent compte de leurs principales observations, comme de la hauteur du Barometre & de la longueur du Pendule; du froid excessif qu'il fait sur les Montagnes, comparé à l'extrême chaleur de la Plaine; des Iris ou Arc-en-Ciel que la fraîcheur de l'air entretient toujours sur les hauteurs & qui forment des objets singuliers &c. Ces Sçavans se sont quelquefois établis pour leurs opérations sur des Montagnes élevées de 900. toises au-dessus de *Quito*, & de 2300. toises au-dessus de la surface de la Mer. Ils font entrevoir qu'ils auront fini incessamment, & qu'ils pourront bien être de retour en France à la fin de cette année.

NOUS n'avons rien ce mois-ci de remarquable de la Lorraine, tout ce qui nous en est parvenu, n'ayant aucun rapport à la Cour, ni à ce qui peut beaucoup intéresser le public. Ce sont entr'autres choses, des Relations d'une cérémonie que les Capucins répandus dans cet Etat ont faite au sujet de la Béatification des Bienheureux Joseph de Leonissa, & Seraphin de Monte-Granatio, Religieux de leur Ordre. Cependant comme on peut mettre au premier rang, ce qui s'est passé à *Nanci* à cette occasion; c'est-à-dire, que la magnificence & le bon goût qui y ont accompagné la solemnité, l'ont emporté sur ce qu'on a remarqué ailleurs dans ces jours d'éclat pour l'Ordre des Capucins; nous allons en faire le détail.

Au-dessus de la porte de leur Eglise un grand Cartouche renfermant en gros caractères les noms, les principales actions, les miracles des Bienheureux,

REUX,

des Princes &c. Août 1738. III

reux, leurs portraits en Tableaux sur les colonnes du Cartouche, les mêmes Saints en relief aux côtés de la porte de l'Eglise dans un enfoncement pratiqué par deux formes de rochers, d'où couloient deux Fontaines dans un Bassin de gazon rafraichi par l'ombre de quantité de Sapins plantés avec art, faisoient une espee de solitude : 500. Lampions placés en cimettie sur le reste de la face de l'Eglise, en rendoient l'aspect agréable.

L'Eglise décorée par tout ce qui s'est trouvé de plus riche dans la Ville de Nanci, Tapisseries en soye, Chandeliers d'argent, Bustes, Rideaux à galons d'or, Ornemens à toiles d'or, douze Lustres de cristal & dorés à 15. bougies l'un, des pots de fleurs, des Myrthes, des Orangers, des Grenadiers multipliés au-tour de l'Eglise sur des Tablettes ornées de festons, & d'un nombre infini de cierges blancs, relevés par 150. pots de Renoncules, généralement tous les pots de fayance, quantité d'Emblèmes & de Cartouches annonçans les miracles & les vertus des Bienheureux, dont les Tableaux de huit pieds de hauteur faisoient des Chapelles collaterales en perspective au maitre Autel, le tout avec tant d'art, d'arrangement & de bon goût, que cette Eglise a fait l'admiration d'un chacun, & particulièrement de S. M. Polonoise, qui assistant au Salut, en a considéré toutes les parties: Elle n'a point désesplie durant les sept jours de la cérémonie; & Mgr. l'Evêque de Toul, après y avoir célébré la Messe, communia les peupies l'espace d'une heure à leur grande édification.

Cette cérémonie commença le 16. Juin à trois heurs après midi. Mr. l'Abbé Bouzey, Prêlat Domestique, Referendaire des Signatures de Grace & de Justice de Sa Sainteté, Grand Doyen de la Primatiale,

mariale, Conseiller-Prélat en la Cour Souveraine, fit la lecture de la Bulle, & le Pere Levier, Prieur des Augustins de Nanci, fit le premier Discours qui fut commun aux deux Saints avec un beau tour d'érudition & d'éloquence; le Prélat donna la Bénédiction, la Musique, les Trompettes, les Orgues, failans leur Chœur; le *Te Deum* fut chanté en musique au bruit d'une décharge de quantité de Boîtes. On alluma le soir tous les Lampions, & l'on tira un grand nombre de fusées; ce qui fut observé les jours suivans, jusqu'à la fin de la cérémonie.

Le 17. le même Abbé & ses Chanoines vinrent processionnellement de leur Eglise revêtus de leurs plus riches Ornemens. Les Capucins faisans un grand corps, allerent à leur rencontre jusqu'au milieu de la Ville; quatre en Dalmatiques portojent la Bannière des Bienheureux, deux autres en Surplis marchojent à côté avec des flambeaux allumés, & neuf en Chapes chantoient alternativement, avec les Trompettes & les Timbales qui les précédojent, les Hymnes à l'honneur des Saints, jusqu'à la rencontre des Chanoines qui reprirent le chant. Arrivés à l'Eglise, ils celebrierent la Messe pontificalement, au son des Instrumens de Musique & de l'Orgue; & à l'issuë de la Messe, ils furent reconduits par les Capucins dans le même ordre qu'ils étoient venus. La même chose s'observa avant & après les Vêpres, qui furent chantées comme la Messe. Tous les jours, qui ont été autant de jours de fêtes pour la Ville de Nanci, on a fait quatre Processions avec une pompe pareille, auxquelles s'est trouvé un concours extraordinaire de peuples. Mr. Bassot, Prêtre de l'Oratoire, Curé de la Paroisse Nôtre-Dame, prêcha ce jour-là à la grande satisfaction de son Auditoire.

Mr. l'Abbé de St. Leopold, Prieur Titulaire de
Mervaville,

des Princes 30. Août 1738. 115

Mervaville, Ordre de St. Benoît, & les Religieux tous revêtus d'Ornemens uniformes, en drap d'or, vinrent processionnellement le matin célébrer une Messe pontificale, & l'après-midi chanter les Vêpres & la Bénédiction, les Capucins étant allés à leur rencontre & les ayant reconduits comme ils avoient fait le jour précédent, envers l'Abbé Bouzey & son Chapitre. Le Panégyrique fut fait par le Pere Blumerel, Cordelier, Professeur en Theologie, & répondit à l'attente publique.

La Messe & les Vêpres furent chantées le lendemain par le Curé de la Paroisse de St. Nicolas, accompagné du Doyen du Port, & des Curés des deux Villes de Nanci qui s'étoient rendus processionnellement à l'Eglise. Le Pere Augustin, ancien Gardien des Tiercelains, fit le Discours.

Le 20. Mr. l'Abbé de Ste. Marie de Pont-à-Mousson, Ordre de Prémontrés, Docteur en Theologie, & 40. de ses Chanoines, tous revêtus d'Ornemens précieux, relevés en broderie d'or, vinrent processionnellement d'un bout de la Ville neuve à l'autre, précédés d'un grand nombre de Musiciens & de Joueurs d'instrumens, à l'Eglise où ils chanterent la Messe pontificalement, les Vêpres & la Bénédiction. Les Capucins firent, aussi bien que la veille, leurs quatre Processions, en allant recevoir & reconduire les Celebrans. Ce fut le P. Aide, Exprovincial des Minimes, qui prononça le Panégyrique.

Les Religieux de Clair-Lieu, Ordre de Saint Bernard, accompagnés des Cordeliers de Nanci venus en Procession, officierent le 21., & le Pere Albert, Exprovincial des Carmes, prêcha.

La clôture de la cérémonie se fit le 22. par le *Te Deum*, qui fut chanté en Musique, & au bruit des Trompettes, des Timballes & de l'Artillerie. Mr. l'Abbé de Vance, Docteur de la Maison & Société

de Sorbonne, Grand Prévôt de St. George, avec son Chapitre avoit ce jour-là célébré la Messe & chanté les Vêpres; & le P. Bilcoc, Prieur des Dominicains de Blainville, avoit fait le Discours.

Un beau feu d'artifice & très-bien exécuté termina toute la fête. Le P. Agatange, Capucin de la Communauté de Nancy, y avoit travaillé pendant quatre mois. Il mérite qu'on en fasse le détail.

Le Theatre étoit placé à un quart de rue vis-à-vis l'Eglise, monté à trois faces & trois Ordres, & il y avoit une colonne, le tout de 36. pieds de haut. Sur le premier Ordre à quatre angles, étoient posés quatre pots de fayance à trois tuyaux qui communiquèrent leurs feux aux gobelets de Saucissons volans qui y étoient enfermés; entre les deux premiers pots de face, quatre globes, deux fontaines, & une Trompe; sur chaque Collatéral, deux fontaines deux globes & quatre pots à feu; sur chacune des quatre colonnes du premier au second Ordre étoient attachées des girandoles chacune à huit pans.

Quatre Déeses de hauteur naturelle, représentant les quatre Vertus, étoient placées sur le second Ordre, & à chaque extrémité une trompe; au milieu une Loriquette, dans laquelle étoient deux pots & deux fontaines; à ses côtés deux trompes; & entre les pieds d'estaux des Déeses, deux balons, deux fontaines, deux pots à feu.

Troisième Ordre. La colonne posée sur la Loriquette qui faisoit elle seule la hauteur de 24. pieds; au bas quatre fontaines, par-à-dessus quatre pots à fleurs, quatre pots à feu, deux girandoles attachées aux flancs, par-dessus quatre pots à fleurs, puis deux fontaines; enfin une Renommée d'une grandeur proportionnée tenant une Trompette flamboyante avec la banderolle, sur laquelle étoit écrit: *Sic honorabitur quemcumque voluerit Rex honorare*, terminoit la colonne & l'artifice.

des Princes, &c. Août 1738. 115

A côté de ce superbe théâtre étoit un Soleil brillant de 18. pieds de hauteur auquel un Dragon portoit le feu, & en face, trois gerbes en fer à cheval.

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. On a envoyé des ordres aux Officiers des Gardes Walonnes & autres qui sont hors du Royaume, d'y revenir incessamment: On en a aussi expédié en Catalogne & autres Provinces Maritimes d'examiner les fortifications des Places fortes situées le long des côtes, afin de les mettre en bon état de défense. Un Corps de Matelots se leve en consequence des mêmes ordres destiné à être employé à bord des Vaisseaux de guerre que l'on continue d'équiper en divers Ports. Ces ordres semblent tendre plus à la guerre qu'à la paix: Et il est certain qu'on fait des préparatifs pour le persuader, quoique Mr. Keene, Ministre d'Angleterre, soit toujours en grande relation avec ceux de la Cour, & sur-tout avec Mr. de la Quadra Secrétaire des dépêches universelles, qui a fait partir le 27. Mai un Courier pour Paris avec la Réponse du Roi au dernier mémoire de ce Ministre. Il l'a adressée au Marquis de la Mina, Ambassadeur à la Cour de France, pour qu'il en fasse tenir un double aux Ministres de Sa Maj. à Londres & à La Haye, & que ceux-ci la communiquent aux Puissances auprès desquelles ils résident. Cette reponse est très-simple, & couchée de façon que le Ministère fait voir que sans craindre

les armemens des Anglois, & sans user d'aucun terme qui blesse la dignité de la Couronne d'Espagne, ni qui aille à la moindre soumission, on souhaite néanmoins de n'en point venir à une rupture. Mais cette réponse arrivée à Londres n'y a pas été jugée assez cathégorique; Don Thomas Geraldino en a donné avis; & depuis ce tems-là; Mr. Keene fait de nouvelles instances en conformité des instructions qu'il a reçues, pour en obtenir une autre. Tout l'essentiel de celle dont nous parlons, c'est que le Roi y declare " qu'il a ordonné de relâcher avec tous leurs effets trois Vaisseaux qui ont été conduits à la *Havana*, il y a huit mois: Qu'il auroit souhaité pouvoir faire la même chose à l'égard de deux autres, mais que les preuves qu'on a produites de leur commerce illicite sont si claires, qu'il n'a pû se dispenser de les faire confisquer: Et qu'à l'égard des autres Vaisseaux qu'on reclame pareillement, il consent qu'ils soient relâchés sous telle caution que son Ministre à Londres jugera suffisante, pour se soumettre au jugement de son Conseil des Indes, qui décidera s'ils sont de bonne prise, ou non. Sa Majesté répond quant aux autres points plus essentiels & plus difficiles à ajuster que ceux-là, dans le même sens qu'elle a fait dans sa réponse du 21. Fevrier dernier, en insistant sur le droit de visiter les Vaisseaux Anglois qui s'approcheront des Côtes d'Espagne à une certaine distance, & en continuant à s'expliquer comme elle a déjà fait sur les Traités de 1667. & 1670.

Pendant la Cour qui avoit en quelque maniere résolu de faire faire une descente dans la *Caroline* & dans la *Georgie*, a envoyé des ordres à *St. Augustin* & à la *Havana* où il y avoit des Troupes de la Couronne rassemblées à cet effet, d'en suspendre l'exécu-

l'exécution jusqu'à ce qu'on ait autrement avisé sur cette entreprise ; mais une Escadre de six Vaisseaux de guerre dont 4. de 62. & 2. de 52. pieces de Canon équipés à *Cadix*, en fit voile le 2. Juin, pour la *Havana* avec de nombreux équipages, & les agrès nécessaires pour équiper deux autres Vaisseaux construits depuis peu à la *Havana*, quoiqu'on s'étoit persuadé que le départ de cette Escadre seroit également suspendu, considéré le fort de la négociation qu'il y a sur le tapis pour les affaires qui troublent la bonne intelligence avec la Cour Britanique. Il paroît de plus que cette Escadre pourra bien être suivie d'une autre ; car on prépare encore d'autres Vaisseaux de guerre au même Port qu'on dit être parcelllement destinés pour les Indes Occidentales.

II. En consequence d'un nouveau Reglement suivant lequel l'ordre fut donné que le Conseil des Indes nommeroit à l'avenir les Commandans des Vaisseaux qui gardent les côtes des Etats possédés par le Roi en Amérique, on a expédié des Commissions à plusieurs Officiers, qui sont partis ensuite pour prendre le Commandement de ces Vaisseaux. On a aussi expédié du Port de *Cadix* deux Vaisseaux d'avis aux Indes pour faire suspendre le retour des Gallions & des Assogues.

III. *Portugal*. La Flotte destinée pour *Rio de Janeiro* sortit du Port de *Lisbonne* le 26. Mai composée de 18. Bâtimens, deux Vaisseaux pour la Baye de *Tous les Saints*, trois pour *Maranhão* & pour *Gram-Para*, trois pour la côte d'*Angola*, un pour *Fernambuc*, un pour *Santos*, & deux pour les Indes. Vingt-sept Jesuites de différentes Nations, & trente-trois Religieux de l'Ordre de *St. François* sont partis avec cette Flotte, pour aller en Mission dans l'Empire du *Mogol*.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **G**rande Bretagne. La Réponse du Roi d'Espagne dont on a fait mention ci-dessus, arriva le 9. Juin à la Cour, & fut d'abord examinée dans des Conscils particuliers : Le 13. on l'examina de nouveau en présence du Ministre de S. M. Cath., qui fut invité d'assister au Conseil tenu à ce sujet, afin d'expliquer catégoriquement les intentions du Roi son Maître. Il le fit, mais d'une manière qui ne satisfait pas plus sur le fameux article des Dérèdations des Espagnols en Amérique, que la Réponse même; ce qui remet les choses dans l'incertitude par rapport à la guerre ou à la paix avec la Couronne d'Espagne, que l'on étoit avant l'arrivée de cette Réponse, & porte le Ministère à donner tous ses soins à ce que l'on soit en état d'intimider autant l'Espagne par les préparatifs de guerre qu'on a faits, que cette Couronne semble vouloir intimider la Grande-Bretagne par les siens. On a résolu de renforcer l'Escadre du Vice-Amiral Haddock, qui, comme on l'a avancé le mois dernier, a mis à la voile pour la Méditerranée: Quatre Vaisseaux depuis 70. jusqu'à 50. Canons iront la joindre avec trois Galliorres à bombes que l'Amirauté fait équiper en toute diligence, & pour lesquels on leve, comme pour les Bâtimens d'une autre destination, des Matelots à force. Tout ce qui dérange le plus dans les desseins qu'on a formés, c'est la levée de
ses

ces gens de mer, puisqu'on ne peut encore prévoir quand & comment l'on pourra en avoir suffisamment pour monter tous les Navires qui sont actuellement prêts à sortir des Ports du Royaume. Il y a cependant plusieurs Chaloupes armées qui croisent dans le Canal par ordre de la Cour pour les enlever des Bâtimens qui arrivent journellement des Pays étrangers. Ce défaut obligea Mr. Haddock à faire voile seulement avec dix Vaisseaux, encore enleva-t-il pour les fournir, tous les Matelots du *Hector* & du *Blandfort* qui doivent servir d'escorte à des Bâtimens destinés à transporter le Regiment d'Oglethorpe à la *Georgie*.

Ce Vice-Amiral, ainsi qu'on l'apprend par ses Lettres, arriva le 19. Juin devant *Cadix* avec la Flotte, & ayant jetté l'ancre, il envoya son premier Lieutenant au Gouverneur de la Place pour l'informer de son arrivée, convenir avec lui du salut qui se feroit réciproquement, & demander la permission de prendre de l'eau & des rafraichissemens dans le Pays. Le Vice-Amiral Haddock ajoute dans ses Lettres qu'aussi-tôt après la réponse reçue, il en fera sçavoir le contenu au Roi.

II. On pourroit de toutes sortes de munitions & de provisions les Garnisons de *Gibraltar* & de *Port-Mahon*, & l'on y a envoyé une grande quantité d'agrets pour la Flotte de la Méditerranée. Enfin il n'y a de mesures que le Gouvernement n'ait prises pour être également en Europe & aux Indes en état de se défendre & d'attaquer; & malgré tout, & une nouvelle prise qu'on apprend avoir été faite depuis peu par les Espagnols en *Amérique*, les Marchands qui commercent dans ce Pays, y envoient des denrées comme s'il n'y avoit rien du tout à craindre. Il semble par conséquent qu'ils soient plus persuadés que d'autres que les affaires prendront un bon

traint. Le Vaisseau pris en dernier lieu se nommoit le *Succés*, & étoit commandé par le Capitaine Sims. Il a été enlevé près de *Montserrat* à son retour de la *Virginie* à *Londres*. On publie que le Gardé-Côte Espagnol qui s'en saisit, mit le Capitaine & le plus grand nombre de l'Equipage dans la grande Chaloupe, & conduisit le Vaisseau à *Porto-Rico*: Que le Capitaine & l'Equipage furent laissés à la merci de la mer, & qu'heureusement ils rencontrèrent un Bâtiment Hollandois allant à *St. Eustache*, lequel les prit sur son bord, & les mit à terre dans cette Isle.

III. La réconciliation du Prince de Galles avec le Roi son Pere ne paroît pas plus avancée depuis la naissance du Prince dont la Princesse son Epouse est accouchée, qu'elle l'étoit auparavant, parce qu'il a fait encore un manquement envers le Roi: Il n'a point donné part à S. M. qu'il alloit faire ondoyer le jeune Prince le jour de sa naissance. Cette faute lui fut relevée le 27. Juin dans une Réponse du Roi à une Lettre de S. A. R. par laquelle Elle l'avoit prié de fixer le jour pour la cérémonie du Baptême, & de nommer ses Parains & ses Maraines. Milord Albematle lui remit cette Réponse. Elle portoit que S. A. ayant fait faire l'ondoyement sans la participation du Roi, elle pouvoit le faire baptiser de même, & prendre tels Parains & Maraines qu'elle jugeroit à propos. En conséquence d'une telle insinuation, le Prince de Galles fixa le jour du Baptême au 3. Juillet, que les cérémonies furent suppléées au jeune Prince dans le Palais de S. A. R. situé au quarré de *St. James*, par l'Evêque d'Oxford qui l'avoit déjà ondoyé: Il fut nommé *George-Guillaume-Frederic*. Le Roi de Suede & le Duc de Saxe-Gotha en ont été les Parains, & la Reine de Prusse la Maraine. Sa Majesté Suedoise a été représentée

sentée par le Duc de Queensbury, & le Duc de Saxe-Gotha par le Lord Baltimore : La Vicomtesse d'Irvin representoit la Reine de Prusse.

Cette naissance a attiré au Roi des Adresses de Congratulation, que nous passons comme une matière de peu d'importance ; & Sa M. a écrit à tous les Princes & Etats Amis ou Alliés de l'Angleterre & de la Maison d'Hannover pour leur en donner part.

IV. *Hollande.* L'affaire de la succession de *Guil- liers* & de *Bergue* est de nouveau agitée. Les Ambassadeurs des Cours de Vienne & de Versailles, & les Ministres d'Angleterre & de Prusse ne cessent à present d'avoir des conférences à ce sujet avec les Membres de l'Etat, & de presenter à L. H. P. des mémoires qui y sont relatifs. Cette affaire, à en juger par les nouveaux mouvemens des Ministres, ne doit plus tarder sans parvenir à une fin. On le croit, & l'on se persuade que ce sera à la satisfaction de tous, & de leurs Principaux, à cause de la concorde qu'on voit présider à leurs Conférences. Mr. Horace Walpole est attendu de Londres à La Haye pour y assister.

V. Les Conférences du Marquis de St. Gilles Ambassadeur d'Espagne, qui sont aussi assez fréquentes, n'ont toujours pour objet que ce qu'on appelle les déprédations, & l'Etat ne s'est encore expliqué là-dessus autrement que comme nous le fimes voir dans nos derniers mémoires. D'autres conférences particulieres du Marquis de Fenelon avec Mr. de Golofskin, Ministre de Russie, font entrevoir qu'il y a quelque négociation sur le tapis entre le Roi Très-Chrétien & la Czarine, ces Ministres se voyans à present tous les jours, & cependant ce n'est que depuis la fin de Juin qu'ils ont renoué leur commerce que les troubles de Pologne & la guerre avoit interrompu. Mr. de Golofskin a con-
feré

feré aussi une fois avec les Députés des Etats Généraux sur les affaires de l'Orient. Cette conférence dont on ignore le résultat, comme de toutes celles dont nous faisons mention, eut lieu le 23. Juin, sur ce que la Porte Ottomane ayant accepté la médiation des Puissances Maritimes, le Grand Seigneur a déclaré qu'il ne feroit point la Paix avec l'Empereur ni avec Sa Majesté Czarienne, sans le concours de ces Puissances médiatrices conjointement avec la France.

VI. Dans ces diverses conférences des Ministres Etrangers, il y en a quelques-unes qui roulent sur des matières qu'on ne raporte pas toujours aux Membres de l'Etat, & qui par conséquent les intriguent beaucoup. Nous n'entamerons rien à cet égard, ni de ce que les Etats Généraux ont mis en œuvre pour influencer dans l'affaire d'Oost-Frise qui doit se terminer à *Aurich*.

La Commission établie par l'Empereur à ce sujet, & dont le Roi de la Grande Bretagne, en qualité d'Electeur d'Hannover, est chargé, doit commencer ses séances le 5. du présent mois d'Août, conformément à un Decret de l'Empereur, non-obstant les remontrances réitérées que L. H. P. ont faites là-dessus. Voici le précis de ce Decret qui contient sept Articles.

Par le premier S. M. Imp. fixe la Résidence de la Commission Subdeleguée à *Aurich*, Résidence du Prince, au lieu que Mrs. les Etats Généraux souhaitoient qu'elle se tint à *Lierode*. 2. Les Etats d'Oost-Frise doivent être regardés comme Partie intéressée dans cette Commission, & par conséquent y être admis. 3. Ceux d'Embsden en sont exclus pour n'avoir point rempli les conditions auxquelles ils avoient été déclarés admissibles, en vertu de trois Décrets de l'Empereur, & ce point doit être ren-

voyé

voyé à la Commission subdéléguée, pour être traité devant elle. 4. Il est décidé que le Prince & les Etats ^{du} porteront une partie des frais de la Commission, & que ceux d'Emden & leurs adhérens supporteront l'autre. 5. Comme cette Commission a uniquement pour but de travailler à un accommodement amiable entre le Prince & les Etats d'Oost-Frise, & qu'ainsi elle a pour objet *Causam Imperii merè domesticam*, Cause déclarée telle dans plusieurs Decrets de l'Empire, il n'est pas au pouvoir de S. M. Imp. de condescendre à la Résolution de L. H. P. d'envoyer une Députation pour assister à la Commission subdéléguée. 6. Le Roi de la Grande Bretagne est prié de renvoyer promptement à *Aurich* les Subdélégués, & il est recommandé à ceux-ci de faire citer le Prince & ses Partisans à *Aurich* pour les exhorter à un accommodement, & en second lieu de ne recevoir à l'avenir aucunes remontrances que de ceux qui seront autorisés à les présenter par des pleins pouvoirs suffisans. Par le septième & dernier Article, il est recommandé ausdits Subdélégués de joindre chaque fois leur avis aux rapports qu'ils auront à faire.

VII. Les Etats Généraux ont nommé Mr. Jean Egide Van Egmond de Nyeuburg pour se rendre à Naples en qualité de leur Envoyé Extraordinaire auprès du Roi des deux Siciles; & Mr. Bartel Dauma Baron de Burmania pour aller résider en la même qualité à la Cour de Vienne, à la place de feu Mr. Hamel Bruyninx. Mr. de Burmania est remplacé dans le Poste qu'il occupoit d'Envoyé de la République auprès des Princes & Etats du Rhin, par Mr. de Landsbergen, Pensionnaire de la Ville de *Brille*.

VIII. Un des Vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales nommé le *Rygersbroek*, qui étoit
arrivé

arrivé à la fin de Juin sur la Côte de Zelande venant de Ceylan richement chargé, a heurté contre la Digue de West Cappel, & s'est brisé entièrement, n'y ayant eu que 30. hommes sauvés de l'Equipage: Toute la charge a été perdue. Mais si ce Vaisseau a eu le malheur de périr au Port, douze autres, outre ceux dont on a parlé le mois passé, sont heureusement arrivés dans le Texel pour le compte des diverses Chambres; on voit la liste de leurs riches cargaisons dans les Gazettes d'Hollande, ce qui nous dispense de la rapporter dans ces mémoires.

IX. *Pays-Bas.* Le Congrès d'Anvers ne donne plus sujet à beaucoup de discours. On parle davantage de celui de *Lille*. Le Marquis d'Herfelles, Trésorier Général, ayant été chargé d'examiner divers documens qui doivent servir de base aux Instructions des Commissaires de l'Empereur pour le Reglement des Limites qui se fera dans ce dernier Congrès, a remis au Comte de Harrach la déduction des aînés qui ont rapport aux possessions de S. M. Imp. dont les Commissaires & ceux du Roi Très-Chrétien, sont déjà arrivés à Lille, où ils ont dû commencer leurs conférences le 10. Juillet. Du consentement de ces deux Monarques le Prince de Liege y enverra aussi des Commissaires.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. *Milanez.* L'entreprise du Roi de Sardaigne sur les Fiefs du Tortonois dont on a fait mention, & une Armée qu'il rassemble dans le Piémont,

mont, ont occasionné la marche des Troupes Impériales qui sont dans ce Duché & ailleurs. 2500. hommes commandés par le Général Giulany, & venans de Mantouë, entrerent le 16. Juin dans Plaisance; de là ils se rendirent près de Pavie, où d'autres Troupes, tant Cavalerie qu'Infanterie, tirées de diverses Garnisons, sont allés les joindre. Elles y forment actuellement une petite Armée pour s'opposer aux desseins des Piémontois, s'ils en ont conçus contre cette Place, comme on veut le présumer de leurs mouvemens qu'on observe. Le Comte de Traun, Gouverneur Général, en informe exactement la Cour par des Exprés: Cependant il paroît que ces mouvemens sont insuffisans pour donner quelque inquiétude, Sa M. Sardaignoise n'ayant aucun secours à espérer de la France qui s'est chargée de garantir ce qui a été stipulé dans les Préliminaires de la Paix acceptés par ce Prince.

II. *Toscane.* L'on a suspendu, ou plutôt cessé absolument la vente des Biens allodiaux de la Maison de Medicis, ensuite d'un ordre positif du Grand Duc, qui, peut être, s'est déterminé à le donner à cause que les Cours de Madrid & de Naples ont fait à cet égard des oppositions & des protestations, ou parce qu'on n'a point trouvé assez d'acheteurs. Ces grands Biens pourroient ainsi être remis à ferme, comme ils l'ont été par le passé. L'Electrice Douairiere Palatine a fait monter à neuf tous les Joyaux de cette Maison dont elle sort. Elle a cru devoir faire encore cette dépense pour sa gloire, quoiqu'il y ait apparence qu'elle les remettra entre les mains d'une personne autorisée par le Souverain à les recevoir. Les plus habiles ouvriers de Florence ont été employés à ce travail qui a coûté 40. mille écus Romains.

Le 4. Juin le second & troisième Bataillon du
Regi-

Regiment du Corps du Grand Duc arriverent en cette Capitale; le premier les avoit précédé de quelques jours, & quoique la défection ait été assez grande dans ce Corps, il ne laisse pas d'être encore de 1200. hommes. On a remis depuis peu au Marquis du Chatelet qui en est Colonel, les clefs des portes que le Grand Maître de la Garderobe étoit ci-devant en possession de garder; & pour qu'il soit toujours à portée de faire les fonctions de Commandant, il a son logement assigné dans le vieux Palais, où l'on prépare l'appartement du Pape Leon XI. qu'on croit destiné pour le Duc d'Elbeuf qui est attendu en ce Pays.

Il est à présent décidé que le Sérénissime Grand Duc aura toujours sur pied deux Regimens de trois Bataillons chacun, l'un de Troupes nationales & l'autre de Troupes étrangères. Cette affaire a été réglée ainsi à Livorne entre le Baron de Wachten-donck, commandant les Troupes de l'Empereur dans ce Duché, & le Comte de Richecour.

Le Conseil de Regence s'est assemblé chez ce dernier Seigneur pendant quelques jours que le Prince de Craon a été absent pour aller complimenter à Ferrare la Reine des deux Siciles au nom du Souverain.

III. *Ferrare.* Ce fut le 5. Juin que le Prince de Craon s'acquitta ici de cette commission: Il invita en même tems le Comte de Lusace frere de la Reine à passer par la Toscane à son retour de Naples. Nous passerons sous silence le recit des cérémonies qui ont été observées lors du passage de cette Princesse par cette Ville, qui est la premiere de l'Etat Ecclesiastique. Elle y arriva en dernier lieu de *Rovigo*, & avoit reçu le 3. à *Padouë* les riches Joyaux que le Roi & la Reine d'Espagne lui envoyoit par le Duc d'Attri, nommé leur Ambassadeur auprès du
Roi

Roi de Naples, & qui y étoit arrivé ce jour-là de Madrid. Ces pretens consistent en deux Carcans, une paire de Boucles d'oreille, une Croix, une Bague, trois aigrettes, une Aiguille de cheveux garnis de diamans, & en douze tant Brasselets qu'Agraphes, dont les grands brillans pesent 90. grains & les moindres 60. On s'exemtera de rapporter aussi la reception qui a été faite à S. M. Sicilienne tant dans la Ville de Venise qu'elle a traversée en Gondole, que par tout ailleurs, où l'on a déployé la magnificence Italienne. Le 6. Elle continua sa route, & arriva le 15. à *Monte Rotundo*; Elle y fut complimentée par dix Cardinaux, par tous les Princes & Princesses Fédéraux du Royaume de Naples, par tous les Ministres Etrangers auprès du Pape, par 36. Prélats &c. Les Prieurs & Magistrats de la Ville la complimenterent aussi à son arrivée à un arc-de triomphe élevé devant *Monte Rotundo*. Sa Majesté les reçut tous de la maniere la plus gracieuse, mais sur tout le Cardinal Camerlingue, Protecteur de Pologne, qui étoit allé jusqu'à *Pesaro* pour la complimenter: Elle l'a traité de Pere & de Protecteur de la Maison de Saxe, & s'est entretenu long-tems avec lui dans son Cabinet. Elle l'a gratifié aussi d'une des treize Abbayes du Royaume de Pologne réservées à S. M. Polonoise, & a fait present de son Portrait enrichi de diamans, à Don Horace Albani neveu de Son Eminence. Pour abregger nous passerons sur les autres presens que fit la Reine de Naples, & ceux qu'elle reçut de la part du Pape. Cette Princesse étant partie le 16. de *Monte Rotundo*, arriva ce jour-là à *Zagarolo*, le lendemain à *Velletri*; de-là elle continua sa route jusqu'à *Portella* premiere Ville frontiere du Royaume de Naples, où le Roi son Epoux l'attendoit. Les Seigneurs & Dames nommés par le Pape pour l'ac-

compa-

compagner dans son passage, prirent dans cét endroit congé de S. M. & retournerent à Rome. Avant leur départ elle nomma le Duc de Gravina son Ambassadeur Extraordinaire auprès de Sa Sainteté afin de la remercier de tous les honneurs qu'elle a reçus à *Monte-Rotundo* & dans les autres Villes de l'Etat Ecclesiastique.

IV. *Rome*. Le St. Pere avoit fait remettre de l'argent aux Villes épuisées par où la Reine des deux Siciles devoit passer, pour être en état de lui rendre ces honneurs. Entt'autres, les habitans de *Velletri*, à qui le séjour des Espagnols fut si fort à charge, avoient reçu deux mille écus à cet effet. Après la nouvelle qu'on eut le 22. de Goëte que le Mariage de cette Princesse y avoit été consommé, on descendit le lendemain les armes des deux Siciles de dessus la porte du Palais Royal de Naples, & l'on y éleva à la place un autre écu qui comprend avec ces armes celles de la Reine. Les mêmes armes furent élevées ce jour-là sur la porte du Palais du Connétable Colonna, qui presenta le 28. au Pape la Haquenée & le tribut ordinaire du Royaume de Naples pour le Roi Don Carlos.

On croit que le Cardinal Aquaviva sera nommé Protecteur de ce Royaume. Il y a eu au commencement du même mois une Congrégation particulière de plusieurs Cardinaux, dans laquelle, après avoir examiné s'il falloit traiter la Nonciature du même Royaume comme une Nonciature Royale avec des Brefs, il fut résolu que l'ouverture s'en feroit comme celle de Pologne, à qui les Secretaires d'Etat expédient les dépêches.

V. Dans une autre Congrégation de quelques Cardinaux qui se sont assemblés chez le Cardinal Cornini, on a préparé les matieres d'un Consistoire qui se tint le 23., & dans lequel Mrs. Passiopei &

Delci,

Celui, ci devant Nonces du Pape aux Cours de Vienne & de Versailles, furent élevés au Cardinalat. L'après-midi les deux nouveaux Cardinaux reçurent la Barette des mains du Pape dans une Audience qu'ils eurent de S. S. pour la remercier de leur élévation; & firent ensuite leurs visites à la Maison Corsini. Le Pape ayant satisfait par cette Promotion l'Empereur & le Roi Très-Christien, veut également ne laisser aucun sujet de mécontentement aux Cours de Madrid & de Lisbonne, Sa Sainteté a par conséquent destiné les deux premières places qui viendront à vaquer dans le Sacré College pour Mr. Valenti Gonzague Nonce en Espagne, & pour Mr. Cavallieri, Nonce en Portugal. La Nonciature de Vienne est déjà remplie par Mr. Paulucci qui y a passé de celle de Dresde; celle de Paris va aussi l'être au premier jour, l'obstacle qu'elle paroissoit rencontrer dans le délai de la Promotion qui a été faite, étant à présent levé. Une liste de six Prélats envoyée au Roi Très-Christien pour qu'il en choisit un, est déjà de retour à Rome avec la déclaration de ce Monarque.

VI. On n'a plus touché à la prise de possession des Fiefs de *Carpagna*, *Scavolino* & *Montefelice* faite par les Troupes du Grand Duc de Toscane, d'où l'on prend sujet de croire que le Saint Siège a reconnu les droits de ce Prince, qui paroissent d'ailleurs des mieux fondés. Tout ce qui restoit à régler avec la Cour de Naples, semble l'être aussi à présent; & l'accommodement avec celle de Sardaigne est sur le tapis, par les soins du Cardinal Alexandre Albani, Protecteur des États de S. Maj. Sardaignoise, qui le pousse avec beaucoup de zèle. Mais on n'a plus repris le point de l'Archevêché de Mont-Real; le Cardinal Cinfuegos qui en est

pourvu,

pourvû, y a depuis peu envoyé un Ministre pour le gouverner dans le Spirituel & dans le Temporel.

VII. *Naples.* Quatre Galeres avec le Vaisseau de guerre le *Philippe-Royal* monté de 70. pièces de Canon & une superbe Gondole mirent en mer le 5. Juin pour *Gaëte* afin d'y faire parade lors de l'arrivée de la Reine. Le Regiment des Gardes Italiennes & celui des Gardes Suisses partirent aussi le même jour pour *Gaëte*, & le lendemain le Roi s'y rendit pareillement, & fut reçu au bruit de l'Artillerie des Remparts. Les Ambassadeurs de France, de Venise & de Malthe y ont suivi S. Maj. Ce dernier s'est rendu à *Gaëte*, sur l'avis que le Général des Escadres de la Religion y étoit arrivé revêtu du Caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de Malthe auprès de la Reine, & avec un cortège de cent Chevaliers & quatre Galeres de l'Ordre.

Lorsque le Roi fut averti que la Reine approchoit des frontieres, il partit pour *Portella*, où il l'a attenduë, & s'apercevant qu'elle descendoit du Carrosse à quelque distance d'un Palais de planches dressé à la hâte pour la première entrevûë, il alla au-devant d'elle. Cette Princesse en s'approchant du Roi se jeta à ses genoux; mais Sa Majesté la releva d'abord, & l'embrassa. L. M. remonterent peu après en Carrosse, & continuerent leur route vers *Gaëte*; où elles arriverent le soir au son de toutes les Cloches & au bruit du Canon des Remparts. Elles souperent en public, & après le souper L. M. furent conduites dans la Sale Nuptiale. Le lendemain Elles dépêcherent deux Couriers, l'un à *Madrid* & l'autre à *Dresde* pour y porter la nouvelle de la consommation de leur Mariage. Le 22. Elles arriverent à *Capo-di-Chino* au bruit du Canon de tous les Châteaux de Naples, & des Vaisseaux & Bâtimens

Bâtimens du Port, & monterent dans un magnifique Carrosse qui les attendoit : Le Comte de Lutace, la Princesse de Columbrano, Cameriere-Major, la Marquise de Solera, & quelques autres Seigneurs & Dames de la suite de Leurs Majestés, monterent dans d'autres Carrosses & arriverent sans pompe au Palais Royal, aux acclamations d'un peuple innombrable qui étoit accouru de toutes parts pour les voir. Le soir il y eut des illuminations & des feux de joye par toute la Ville, aux Châteaux & aux Vaisseaux du Port, on sonna toutes les Cloches, & l'on fit plusieurs décharges de l'Artillerie des Châteaux & du Port. Le 23. les Ministres Etrangers, le Corps de Ville & la Noblesse se rendirent à la Cour en habits de fête & y virent dîner L. M. Il y eut une partie de chasse l'après-dîner, & au retour L. M. furent encore salués d'une triple décharge du Canon des Châteaux & des Galeres du Roi & de celles de Malthe. Le soir toute la Ville, les Châteaux & les Vaisseaux du Port furent de nouveau illuminés. Mais les réjouissances de ces jours d'éclat sont aux peuples un fardeau à supporter. Pour en payer la dépense, & en même-temps un don gratuit au Roi en considération de son Mariage, on leve actuellement un million cinquante mille ducats, au moyen de 3. nouvelles Taxes imposées l'une sur le Sel, l'autre sur le Sucre & la troisième sur la Cire.

La Cour & la Ville ont été tellement occupées des fêtes & des préparatifs pour ces fêtes, que toute autre affaire a été laissée en arriere, de sorte qu'on n'en a aucune à presenter au public interessante.

VIII. *Genes.* Don Constantin Balbi ayant été élu Doge de cette Republique, on fit le 14. Juin la cérémonie de son Couronnement avec toutes les formalités usitées en

pareille occasion, Sa Serenité tint Chapelle publique le lendemain, & donna ensuite un grand Repas à plus de deux cens Seigneurs & Dames.

On est toujours fort inquiet du tour que prennent les affaires de Corse, & sur tout de ce qu'on y remarque que les Mécontens, quoique soumis à toutes les décisions de la France, témoignent néanmoins une grande repugnance de rentrer sous la domination Genoïse. Delà on vent augurer que la tranquillité qu'il y a actuellement en Corse, pourra bien n'être pas de fort longue durée, Mr. le Comte de Boissieux qui y gouverne les esprits, n'informe pas la République de tout ce qui se passe. C'en est assez pour redoubler les appréhensions où l'on est depuis long-tems que cette Île passera en d'autres mains. Il a reçu de retour le Courier qu'il avoit envoyé au Roi son Maître avec les Articles du Traité qu'il a conclu avec les Mécontens; mais ce que portent les Dépêches de ce Courier, n'est pas plus parvenu à la connoissance de l'Etat, qu'à celle du public: Ce Général est cependant dans de nouvelles conférences avec les Députés des Mécontens, & il semble, non-obstant la tranquillité qu'il a scû rétablir en peu de tems chez ces Insulaires, que son séjour en Corse sera encore de quelque durée.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans le PAYS DU NORD, depuis le mois dernier.

I. **S**uede. C'est toujours avec beaucoup d'unanimité que la Diète générale du Royaume continué ses séances, ce qu'on y a mis sur le tapis

s'avançant à souhait sous la direction du Comte de Tellein qui en est Maréchal, & un Seigneur consommé dans toutes les affaires quoiqu'agé seulement de 40. ans. A l'ouverture de cette Diette, il fit une harangue au Roi, & un remerciement à la Noblesse à l'occasion de son Election, qui pourroient être rapportés dans ces Mémoires, si l'on n'avoit pas à y insérer, dans la place qui nous reste, des matieres que la conjoncture des affaires générales presente au public. Celles qu'on examine à la Diette dont on fait mention, ce sont les Alliances conclües il y a deux ans avec les Couronnes de Danemarck & de Russie, & les raisons qu'on peut avoir eu que le Traité d'Alliance avec la France n'a pas encore été renouvelé. On y examine aussi les griefs des Protestans de Pologne qui ont eu recours au Roi, pour qu'il leur accorde sa protection & appuye leurs interêts auprès de S. Maj. Polonoise & des Etats de Pologne à leur prochaine Diette qui se tiendra à Varsovie au mois d'Octobre prochain. Le Duc d'Holstein, qui depuis plusieurs années veut faire valoir ses droits à la succession à la Couronne, ne sera point reçu selon toute aparence, à les produire dans cette Diette, puisqu'on n'y a eu jusqu'ici aucun égard. Par là ce Prince pourroit bien se désister de ses prétentions qui sont d'ailleurs regardées dans tout le Royaume comme très-mal fondées, & inadmissibles.

II. Le Commerce Maritime prend tous les jours un nouvel accroissement, & dans peu l'on compte qu'il ne cedera en rien au plus florissant de l'Europe. Celui de la Compagnie Orientale de *Dannemarck* est dans un même lustre, par les soins des Souverains qui ont résolu de les soutenir mutuellement. Trois Vaisseaux Marchands de cette dernière Compagnie sont entrés dans le courant du mois de

Juin au Port de *Coppenhague*, l'un venant de la *Chine*, l'autre de *Tranquebar*, & le troisiéme de *St. Thomas*. Ces Bâtimens très richement chargés continuent à produire l'effet non-seulement de ne plus acheter des marchandises & denrées des Etrangers, mais d'en fournir à eux-mêmes à meilleur prix qu'on ne les tiroit d'eux.

III. En conformité de l'accord dont on a parlé ailleurs, * S. M. Suedoise à déjà fait partir le gros Vaisseau qu'elle donne à la Porte Ottomane pour acquit des dettes contractées par le feu Roi Charles XII. pendant son séjour à *Bender*. Ce Vaisseau, auquel un autre Vaisseau de guerre sert de convoi, a passé le Sund au mois de Juin; il étoit chargé d'une quantité d'armes dont on étoit aussi convenu.

IV. *Pologne*. On n'aura rien de remarquable à rapporter de cette Couronne jusqu'au tems de l'Assemblée de la Diette générale. Les Universaux que le Roi a signés à *Fraustatt* pour la convocation de cette Diette, n'ont pas encore été rendus publics, non plus que la liste des Emplois vacans auxquels Sa Majesté a nommés. On voit seulement un Mandement du Grand Général de la Couronne, par lequel il ordonne à tous les Généraux, Colonels & Officiers de l'Etat Major de se trouver à une Assemblée Militaire à *Tikow*, où il sera procédé à l'élection des Députés qui doivent assister à la Diette générale du Royaume, & délibéré sur ce que l'on jugera à propos d'y faire proposer pour l'avantage du Corps Militaire.

V. Un gros de Tatars sorti de la *Moldavie*, fit sur la fin de Mai une invasion dans l'Ukraine Polonoise, y saccagea deux Villages, tua quelques personnes

* Voyez le dernier Journal, page 76.

des Princes Ec. Août 1738. 135

bonnes, & en enmena 30. autres avec un Prêtre, & beaucoup d'effets, sans qu'un Parti Polonois envoyé à leur poursuite, ait pû les atteindre. Mais sur les plaintes de cet attentat portées aux Chefs des Tartares, les prisonniers ont d'abord été renvoyés, même avec promesse de faire rendre aussi les effets enlevés, & punir les Tartares qui ont fait cette course. Cette prompte satisfaction manifeste toujours le désir des Infidèles à entretenir la République dans la neutralité où elle est à l'égard de la guerre présente de l'Empereur & de la Czarine contre la Turquie.

Tous les avis qu'on reçoit des frontieres du Royaume portent que les Turcs se fortifient entre *Bialogorod* & *Bender* par des renforts continuels qui leur arrivent par la Mer noire, afin de disputer aux Moscovites le passage du *Dnieper* : Que le Résident de la République à *Bender* s'en est retiré à cause que la peste s'y est de nouveau manifestée, & fait de grands ravages : Que le Comte de Munich, Général en Chef de la grande Armée Russe ne s'étoit encore éloigné du *Dnieper* que de quatre journées de marche le 8. de Juin, parce que la grosse Artillerie & les munitions qui étoient restées sur le *Dnieper*, avoient de la peine à le joindre. On sçait cependant qu'elles sont arrivées à l'Armée vers le milieu du même mois.

Ces avis nous informent aussi d'un tremblement de terre assez violent qui se fit sentir le 11. à *Latizow*, & le 15. à *Caminiac*, où il a causé quelque dommage.

VI. *Russie*. Le Mariage de la Princesse Royale de Pologne & Electorale de Saxe avec le Roi des deux Siciles, fut notifié le 6. Juin dans les formes à la Czarine. Le Comte de Werther arrivé de Dresde à Petersbourg, fut chargé de cette Commission, & s'en acquita dans une Audience qu'il eut de cette

Souveraine, en lui remettant une Lettre du Roi son Maître. Ensuite il se rendit à l'Audience du Duc & de la Duchesse de Courlande, & leur délivra aussi des Lettres de notification de Sa Maj. Polonoise sur le même Mariage.

VII. Nombre de Seigneurs étrangers, & entr'autres Milord Crawford, l'un des seize Pairs d'Écosse, accompagné de plusieurs Officiers de la Nation, ont passé au commencement de Juin par Petersbourg, allans faire la Campagne contre les Turcs en qualité de Volontaires. Ils se rendent tous à l'Armée du Comte de Munnich, que la Renommée a rendu si célèbre dans le monde, pour se perfectionner sous lui dans le métier de la guerre.

Ce grand Général, ainsi que le portent les dépêches qu'il a envoyées en Cour, partit le 29. Mai de son quartier, qu'il avoit établi à *Mytschornoy-Roy* pour s'approcher avec son Armée du *Dniester*, & commencer les opérations de la Campagne. Mais il n'a marché qu'à petites journées, tant pour ne point la fatiguer d'abord dans un Pays désert, qu'afin de donner le tems au Général Romanzow, qui étoit resté en arriere sur les bords du *Dnieper*, de le venir joindre avec une partie du train d'Artillerie & des munitions. Mais les 200. hommes de chaque Régiment qu'il avoit détachés, il y a quelque-tems vers *Oczakow*, y sont heureusement arrivés avec de l'Artillerie & des provisions qu'elles y conduisoient, sans que les Turcs & les Tartares qui s'étoient assemblés en grand nombre de ce côté-là pour les empêcher, ayent osé leur disputer le passage. Par ce renfort, dont une partie s'est rendu à *Kinburn*, les Garnisons de ces deux Places montent actuellement à plus de 24000. hommes. Le Lecteur voit par là le contraire de ce que nous lui annonçâmes le mois passé sur de faux avis, qu'un Corps considé-

rable

rable composant l'avant-garde de l'Armée Turque, avoit bloqué *Oczakow* en bartant le passage au Corps détaché des Russiens.

Loïn d'entreprendre le Siège d'*Oczakow* que l'Infidèle paroissoit avoit résolu par ses mouvemens, son dessein ne peut à present être que de se tenir sur la défensive, la plus grande partie de son Armée, postée depuis *Bender* jusqu'à *Bialagorod*, n'étant composée que de 40000. hommes de Troupes réglées, & déjà intimidée de l'approche de celle des Russiens. On compte que cette dernière qui s'est remise en marche après l'arrivée du Général *Romanzow* avec l'Artillerie & les munitions qu'il y amenoit, aura passé le *Bog* vers la fin de Juin; ainsi l'on pourra bientôt apprendre des nouvelles importantes de ce côté là, & telles à peu près que celle d'une Bataille, si les Turcs ont osé la hasarder en disputant aux Russiens le passage du *Dniester*, ou de la prise de la Ville de *Bender*, par où l'on croit que le Général *Munnich* songe à débiter.

VIII. Le Général *Lasci* de son côté, que l'on doit croire actuellement entré & établi dans la Crimée, fit au commencement de Juin sa première expédition. Informé dans son Camp de *Berdick*, où il campoit alors, qu'un gros d'environ 2000. Tartares étoit venu de l'Armée du Cham sur les bords de la Rivière *Moloschnyé* sous les ordres de trois Sultans, il y envoya le 4. un Détachement de Cosaques du *Don*, commandé par un Colonel de cette Nation, qui rejoignit l'Armée le 7. après avoir livré un combat aux Tartares dans lequel il resta de ces derniers plus des deux tiers sur la place, le reste ayant pris la fuite. Le butin fait dans cette occasion consiste en un grand nombre de Chevaux, quantité d'Armes & de Tentes, les Tentes de trois Sultans qui étoient auprès de ce Corps, leurs Equi-
pages

pages & Bagages, & en deux Drapeaux que le Général Lasci a envoyés à la Czarine par un Courier, avec une déclaration sur la situation des Tartares de la Crimée qu'il a apprise par les prisonniers qui ont été faits, & qu'on va donner en peu de mots telle qu'elle est arrivée à Sa Maj. Czarienne.

Cette déclaration porte " que le Cham de Crimée & le Calga Sultan, campoient alors avec leurs Hordes en deçà de Précop, d'où ils avoient détaché le Corps de deux mille hommes qui a été défait : Que leur Cavalerie étoit divisée en trois différens Corps, & que l'Infanterie de la Crimée avoit ordre de s'assembler près de Précop : Que le Cham n'avoit plus que très peu de provisions pour ses Troupes, parce qu'en sortant de la Crimée il n'en avoit pris que pour trente jours, & qu'il y avoit près d'un mois qu'il avoit mis son Camp aux environs de Précop : Que les Habitans de la Crimée n'étoient pas état de lui en envoyer, à cause de la disette des vivres qui y est extrême : Que le simple Soldat rebuté & las de la guerre, & des dangers auxquels il étoit exposé, paroissoit dans le dessein de mettre bas les armes & de se soumettre avec toute la Crimée à la domination de la Russie : Qu'il y avoit à Précop les mêmes Troupes Ortomanes qui y étoient l'année dernière, & qu'elles avoient reçu depuis peu un renfort de douze Drapeaux. "

IX. La Flotille Russe a mis à la voile d'Asoph sous les ordres du Vice-Amiral Bredal, afin de favoriser les desseins du Général Lasci : Elle a pris la route sur la gauche vers les Côtes du Cuban, & a rencontré, après quelques jours de navigation, trois Vaisseaux Turcs qu'elle a mis en fuite, & qui sont les seuls Bâtimens ennemis qu'on apprend jusqu'à présent qu'elle ait rencontrés.

X. Le fameux Domduc-Ombo continuë de son côté à favoriser beaucoup les desseins qui sont formés pour subjuguier les Tartares : Il a fait une nouvelle invasion dans le *Cuban*, & s'étant avancé au commencement de Mai jusqu'à la source de la Riviere *Orp*, il y défit successivement trois différens Corps de Tartares, ruina & extermina plusieurs de leurs familles, fit un butin des plus considérables, & ramena avec lui six à sept mille personnes, mais qui ne consistoient presque qu'en femmes & enfans, à cause que les Kalmouchs ont massacré tous ceux qui étoient en état de porter les armes. On fait monter le nombre de ceux-ci à sept mille hommes. Les autres ont été transportés sur le Territoire de Russie ; & ceux des Tartares qui ont échappé au glaive de Domduc-Ombo, se sont retirés dans les Montagnes & dans les Bois.

Depuis cette expedition, les Tartares qu'on nomme *Navius-Uly*, 1700. Familles de *Czercasses*, 2000. Familles qui dépendent de *Musa Mirsa* se sont soumis à la domination Russe, & plusieurs autres se disposent à suivre leur exemple. Cette espece de révolution contribüë d'autant plus à l'établissement projeté du Général *Lasci* dans la Crimée, que la Flotte qui doit seconder les Troupes de terre est beaucoup plus forte que l'année dernière, & qu'elle est en état de s'opposer avec efficace à la Flotte Turque qui a mis à la voile du Port de Constantinople, sous les ordres du Capitan *Bacha*.

Toutes ces nouvelles venuës en Cour, & dont on a eu la confirmation, ont été suivies d'une autre venuë de Perse, que *Thamas-Kouly-Kan* s'est enfin rendu Maître de l'importante Ville de *Candahar* après une fort longue & opiniâtre résistance de la part des Habitans ; qu'après cette conquête son dessein fut de tourner ses armes contre le Grand Mogol,

Mogol, mais qu'il l'avoit changé pour venir recommencer la guerre, à ce qu'il paroît, contre les Turcs. Cette dernière nouvelle qu'on ne peut pas donner avec autant de certitude que les précédentes, n'est avancée ici que parce qu'on a déjà fait mention du Siège de *Candahar* dans nos derniers Mémoires, & qu'on est curieux, au cas que cette Place soit effectivement réduite, de sçavoir si l'entrepreneur *Thamas-Kouly-Kan*, d'inquietera plus la Porte-Ottomane. On ne dit rien au surplus de l'Ambassadeur Extraordinaire de ce Prince qui doit être arrivé actuellement à *Petersbourg*.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, & en HONGRIE, depuis le mois dernier.

1. **R**atisbonne. L'affaire concernant la réduction des Monnoyes de l'Empire, ayant été remise sur le tapis à la Diette, il a été retolu à la pluralité des voix, de suivre à cet égard le titre de *Leypsic*, & d'évaluer les monnoyes étrangères sur ce pied-là, lequel ne met presque plus de différence entre la valeur de l'argent monoyé & non monoyé. Afin de faciliter cette réduction pour le present & l'avenir, l'Empereur a fait publier une Ordonnance dans tous ses Etats, par laquelle les droits d'entrée & de sortie qu'on percevoit sur l'or & l'argent non monoyés, son levés; & ce Monarque a exhorté les Etats de l'Empire à suivre son exemple. Il y a ainsi toute apparence que cette affaire touchant les Monnoyes sera incessamment conduite à sa fin. Celle de l'entretien des Fortifications de *Philipsbourg* & de *Kehl*,

Kobl continué aussi d'occuper la Diète. L'un des moyens qu'on a trouvé pour l'aplanir est une Convention perpétuelle ou limitée à faire avec le Duc de Wittemberg, par laquelle ce Prince entretiendroit un nombre de Troupes dans ces deux Forteresses au moyen d'un équivalent qui lui seroit assigné par l'Empire.

II. *Saxe.* Dans le moment qu'on croyoit la négociation entièrement rompue pour faire rester les Troupes de cet Electorat à la solde de l'Empereur, elle se termina à Vienne entre les Ministres de ce Monarque, & le Baron de Zech, par un renouvellement de la Convention qui avoit été faite en premier lieu. Ces Troupes par conséquent, qui étoient déjà en marche pour revenir, ont eu ordre de faire halte & d'aller joindre l'Armée Imperiale, où elles ne pourront cependant arriver que fort tard, ayant presque toute la Hongrie à traverser. Elles seront commandées cette année par Mr. de Stutenheim, Lieutenant Général, qui aura sous lui Mrs. de Brand & de Reinard, Majors-Généraux. De ce renouvellement de Convention on a pris d'abord occasion de publier ce qui paroît très-certain, & qui est que la paix avec la Porte Ottomane n'est pas aussi prochaine qu'on avoit osé l'espérer. Les Tentes, Habillemens & Equipages pour ce Corps de Troupes, sont depuis parties pour la Hongrie ensuite d'un ordre du Roi, de même qu'une chaîne de vingt-cinq Galériens que Sa Maj. envoie à l'Empereur, afin d'être employés sur l'Escadre du Danube.

S. M. ne compte partir pour la Pologne que quelques semaines après les couches de la Reine, qui touche à son terme. Cette Princesse ne sera pas du voyage, ayant été réglé qu'au cas que la Diète générale de ce Royaume n'ait pas un succès heureux, le Roi reviendra à Dresde, & qu'au contraire il passera l'hiver

l'hiver à Varsovie si elle se termine heureusement, & qu'alors la Reine ira l'y joindre.

Tous les Seigneurs & Dames qui ont accompagné la Reine des deux Siciles jusqu'à *Palma Nuova* sont de retour à Drelde, & ont fait raport au Roi de l'état où ils la laisserent, & de celui du Comte de Lusace son frere. Le premier Juillet ils furent suivis d'un Courier qui apporta la nouvelle que cette Princesse étoit heureusement arrivée à *Gaëte* avec le Roi son Epoux le 19. Juin, & que son Mariage y avoit été consommé. Le *Te Deum* fut chanté le lendemain à cette occasion par un ordre de Sa Majesté, dans les principales Eglises de Drelde.

III. *Prusse*. Cette Cour n'offre toujours que des particularités si peu interessantes pour l'étranger, qu'on se dispense depuis plusieurs mois de leur donner place dans nôtre Journal. L'occupation du Roi pendant quelques jours a été de tenir des Conseils qu'on prétend avoir eu pour objet des matieres importantes. On ne sçait si le voyage de Sa Majesté pour le Pays de Cleves y a été résolu, parce qu'il y en a qui prennent ce voyage comme mysterieux, ou s'il n'a pour but que le motif de voir les Troupes qui y sont. Ce dernier sujet paroît le plus naturel, considéré le goût que Sa Majesté a toujours eu pour les revûes & l'exercice de ses Troupes, qu'elle aime de trouver en tout tems dans un état parfait. Le voyage de Cleves fut entrepris le 8. Juillet que le Roi partit de Postdam pour s'y rendre, accompagné du Prince Royal, & du Prince Guillaume. Le Prince d'Anhalt Dessau, & le Prince Maurice, fils de ce dernier, le Duc de Holstein, le Major Général de Boddenbrock, les Colonels Massau & Derschau, & Mr. Haake, que Sa Majesté a nommé depuis peu son Adjudant-Général & Lieutenant-Colonel de l'Armée, sont de ce voyage, aussi-bien que

que Mr. Ginckel, Ministre des Etats Généraux des Provinces Unies. Le Roi qui a passé à *Hedwigsbourg*, à *Minden*, & à *Herford*, a dû arriver le 17. à *Wezel*.

IV. *Vienne*. On veut ici, & on le dit depuis quelque-tems, que l'Espagne a accédé au Traité définitif & à toutes les Conventions particulières qui l'ont précédé, & que le Roi de Sardaigne n'est pas si éloigné de prendre le même parti, que les nouveaux différends avec ce Prince auroient pû le faire croire, puisque la Cour de France s'employe non-seulement à l'effet que ces différends n'aillent pas plus avant, mais à terminer aussi tout ce qui reste à régler depuis la Paix. Il est d'ailleurs vraisemblable que Sa Maj. Sardaignoise ne songe point à en venir à une rupture avec l'Empereur, quoiqu'elle ait pris possession de quelques Fiefs dans le *Torronois*. On est à présent à s'expliquer sur ce point, & ce n'est, ce semble, que jusqu'à ce qu'il soit décidé & par une espèce de bienveillance, qu'on a fait assembler quelques troupes du côté de *Pavie*, car celles que le Roi de Sardaigne a fait avancer sur la frontière, y demeurent fort tranquilles.

V. La Sentence du Comte de *Seck-n-dorff* n'est pas encore prononcée, mais on croit pour le coup qu'elle paroitra incessamment, puisqu'on assure qu'on y a mis la dernière main seulement depuis la fin de Juin, y ayant eu quelques points à retoucher sur lesquels les Commissaires de ce Général ont jugé convenable de lui faire de nouveau subir deux examens.

VI. Les Troupes Saxonnnes restent au service de l'Empereur, ainsi qu'on l'a déjà dit, & ce Monarque doit encore prendre à sa solde trois mille hommes de celles de *Witczbourg* que l'on destine également pour la Hongrie; où tous les Régimens qui ont
passé

passé par Vienne sont actuellement arrivés, & ont joint l'Armée : On y a envoyé depuis peu une Ordonnance du Conseil de Guerre pour être luë à la tête de chaque Regiment, qui porte, que les Soldats d'un Corps qui aura manqué à son devoir dans une Action ou dans un Siège, seront décimés, les Officiers cassés & chassés avec infamie, & les Drapeaux ou Etendarts déchirés & jetés au feu &c. Le train de la dernière Campagne a donné matière à cette Ordonnance, & à quelques autres Reglemens qui ne paroissent pas moins nécessaires pour rétablir les choses sur un bon pied. Nous verrons dans la suite les heureux effets de toutes ces précautions, les mouvemens de l'Armée, les differens campemens, & les progrès qu'elle a faits dès le commencement de ses opérations, qu'il a plû au Ciel de repandre visiblement les bénédictions sur les armes d'un des plus pieux de tous les Monarques.

VII. S. M. Imp., à qui le plan de ces opérations déterminées dans le Grand Conseil de Guerre tenu à Belgrade le 2. Juin, fut apporté par Mr. Mandelli Adjudant-Général, y a donné sa résolution d'abord, & cet Exprés ne fut pas plutôt de retour à l'Armée, que l'on commença à l'exécuter, comme on le montrera après le paragraphe suivant.

VIII. L'Épouse du General Miseroni tué à l'Action du Vieux-Orlowa où il a si bien payé de sa personne, a été gratifiée d'une pension par l'Empereur. Ce Monarque a depuis peu élevé à la dignité de Comte le Baron de Bartenstein, Secrétaire d'État, & conféré le Gouvernement d'Ostende à Mr. de Chancelos, Lieutenant-Général de ses Armées, qui est actuellement en Hongrie. S. Maj. a nommé aussi le Comte de Cobenzel, Conseiller Aulique de l'Empire pour aller assister au Reglement des Limites du Duché de Lorraine. Ce Seigneur est depuis

peu

des Princes, &c. Août 1738. 145
peu parti de Vienne, & devoit arriver à Nanci
vers la fin de Juillet.

H O N G R I E.

I. **A** Prés que les Turcs eurent réduit l'important
Poste de *Mehadia*, ils vinrent se présenter
devant le nouvel *Orsova*, qu'ils bloquerent d'abord
avec une Armée de 25000. hommes, & insinuerent
au Colonel Cornberg, qui commande dans cette
Place, de la leur remettre, ou de ne s'attendre à
aucune Capitulation; mais ayant eü une reponse
aussi ferme qu'ils l'eurent lors de leur premiere
sommation, ils commencerent dans les formes le
siège de la Place, & à la battre de seize piéces de
Cansons & de deux Mortiers.

L'Armée Imperiale, dont Mr. de Cornberg pou-
voit esperer du secours, étoit pour lors partagée en
divers Corps assez éloignés de lui; cependant au
moyen d'une Garnison animée par sa valeur & des
munitions dont la Place étoit pourvüe, il comptoit
pouvoir tenir bon jusqu'à l'approche de cette Armée,
qu'il sçavoit devoit arriver afin de chasser les Turcs
de *Mehadia*, & faire lever le siège commencé.
Les mouvemens faits à ce sujet & les divers cam-
pemens merians d'être mis dans un détail, on va
le faire sur les avis les plus justes qui nous sont
parvenus.

Mr. le Comte de Neipperg, après le Conseil
qui se tint le 2. à *Belgrade*, étant retourné dans le
Bannat de *Temeswar*, il se mit en mouvemens avec
le Corps d'Armée qui y étoit assemblé; Mr. le
Comte de Wallis, qui avoit assisté au même Con-
seil, alla joindre les Troupes qui formoient un
Camp à *Weschniza*, & arriva le 5. Juin à *Kroska*,
où cinq Regimens sont allés le renforcer. Mr. le

K Comte

*Marche
& campe-
mens de
l'Armée Im-
periale.*

Comte de Kônigslegg arriva le 8. en ce dernier endroit, venant de *Belgrade*, & les deux jours suivans ce Général, qui a le principal commandement sous le Grand Duc, y fit une revûe générale. Le 11. l'Armée passa le Danube & alla camper à *Panczawa*, dont on augmente actuellement les Fortifications, ce poste ayant été jugé très-important; 500. hommes relevés de tems en tems par un pareil nombre, y sont employés. Le Comte de Salabourg, Général d'Artillerie & premier Commissaire de Guerre & des Armées de l'Empereur, commença le même jour à distribuer les Postes de son Département.

Le 13. l'Armée alla camper à *Oppowa*, ayant eu beaucoup de peine d'y arriver, à cause d'une grosse pluye qui n'avoit pas discontinuée depuis le 8. On fit sçavoir ce jour là au Prince de Lobkowitz, Commandant en Transylvanie, qu'il eût à la venir joindre avec son Corps composé de 15. à 16. mille hommes, à la tête duquel il s'étoit déjà avancé dans la Vallée de *Hatzeg*. Trois Regimens de Dragons, sept de Cuirassiers, un de Hussars, & deux mille hommes d'Infanterie qui avoient campé jusqu'alors à *Caransebes*, *Lugos* & aux environs, commandés par le Général Goldi, eurent le même ordre.

L'Armée séjourna le 14. Le 15. s'étant remise en marche, elle alla camper à *Tomaschcowitz*. le 16. à *Sezan*, le lendemain à *Fenn*, ensuite à *Wyptsc*, & séjourna le 19. que le Grand Duc accompagné du Serenissime Prince Charles son frere, y arriva avec une nombreuse suite, & passa par le Camp allant à *Temeswar*, où le Comte de Kônigslegg s'étoit rendu la veille pour faire la revûe des Regimens qui campoient dans le voisinage de cette Place, & qui depuis ont joint l'Armée. La marche
de

de tous ces jours a été difficile, les chemins étant rompus par les pluyes, & parce qu'il a fallu traverser de vastes Bruyeres, où l'on n'a trouvé ni sources, ni ruisseaux.

Le Lecteur trouveroit le recit que nous lui faisons plus curieux, en remarquant par la Carte les lieux que nous lui citons, & qui ont été, avec ceux qu'on a encore à rapporter, où les campemens & les marches ont été ordonnés, pour se porter au secours de la Forteresse assiégée par les Turcs. Ils la battoient alors de quatre Batteries, & avoient fait une nouvelle sommation au Commandant de se rendre, même avec menace de le passer avec toute la Garnison au fil de l'Épée s'il s'obstinoit davantage à défendre la Place. Le porteur de cet ordre à Mr. de Cornberg, fut un des otages donnés aux Turcs par le Colonel Piccolomini qui avoit défendu *Mehadia*. On l'avoit contraint de se rendre à l'Isle d'*Orsova* à cet effet. Mais la réponse du Commandant ayant été faite sur le même ton que les deux autres, le siège continua, & les ennemis se répandirent dans le Bannat en grand nombre, outre qu'ils avoient garni de Troupes les défilés des Montagnes. Ces mouvemens des Turcs n'annonçoient rien moins qu'une Action prochaine, vû d'un côté leur résolution d'emporter *Orsova*, & de l'autre celle d'en faire lever le siège. En effet, la rencontre de l'ennemi près de *Cornia* à une petite lieue de *Mehadia*, où l'Armée Imperiale est venu camper le 4. Juillet, a été suivie d'abord d'une attaque de la part des Infidèles, qu'il n'a pas fallu moins de bravoure & d'intrépidité que les Imperiaux en ont montré, pour la soutenir. Nous en ferons ci-après un narré succinct, & de ce qui s'est passé le 8. & le 9. du même mois, que les Turcs sont sortis de *Mehadia*,

badin, & qu'ils ont levé le siège de l'Isle d'*Orsova*. Mais reprenons auparavant le Journal de l'Armée, quoiqu'il ne nous conduise que jusqu'à l'Action de 4. de Juillet.

Le 20. de Juin l'Armée de l'Empereur campa à *Schach*, & le 21. à *Moschnitza*, où le Grand Duc, qui en prit ce jour-là le Commandement en Chef, étoit arrivé vers le midi avec le Comte de *Königsberg*. Le Corps de Troupes qui jusqu'ici avoit campé près de *Temeswar*, arriva le même jour à *Keverssch*, à peu de distance de *Moschnitza*: Il avoit eu ordre avant son départ de se pourvoir de pain pour six jours; & l'on avoit brûlé entièrement les Maisons & la Palanque des *Rasciens* près de *Temeswar* & celles du Fauxbourg, tant à cause qu'il s'y étoit manifesté des maladies contagieuses, que parce que ces Maisons étoient trop proches des Fortifications, & qu'au cas de siège les ennemis auroient pû en tirer avantage. Cette précaution avoit été jugée nécessaire. On avoit pris aussi celle de replier un Pont construit sur le *Danube* près de *Kroska*, & les Bateaux qui le composoient ont été conduits à *Paz* entre *Salankement* & *Peterswaradin*, où l'on en a construit un nouveau pour conserver la communication avec l'*Esclavonie* & le Pays au-delà du *Danube*.

L'Armée décampa le 22. de *Moschnitza* & arriva le soir à *Tursamina*, où le Corps commandé par le Général de *Neipperg* avoit passé la nuit précédente. Le 23. elle campa à *Sinersberg*, & le 24. à *Lugos*: C'est là que se fit la jonction du Corps dont on vient de parler, & du Camp volant du Général *Goldi* de 12. à 13. mille hommes. Ayant séjourné le 25. elle se remit en marche le lendemain, & en trois marches elle alla camper le 28. à l'Orient de *Caransebes*, forte de 44. Bataillons, ayant été jointe ce

jour-

des Princes Sc. Août 1738. 149

jour-là par sept Bataillons du Corps du Prince de Lobkowitz. Le Regiment de Caraffa, Cuirassiers, avoit reçu ordre la veille de joindre un Corps de Troupes qu'on a laissé aux environs de *Belgrade* pour couvrir cette Place ; & l'on ordonna à ceux de Diemar & de St. Ignon d'aller prendre poste entre *Vipalancka* & *Pankowa*, afin de défendre les bords du *Danube*, d'être à portée de passer dans la *Servie*, si le besoin le requeroit, & de couvrir les convois qu'on fait venir par la *Theis*, par *Lugos* & *Caransebes*. Ceux qui arrivent du côté de *Temeswar* sont couverts par d'autres Troupes campées près de cette Place, & sur-tout par le Regiment de *Lubomirski* qui a eu ordre d'y rester. Cependant un Corps de 2000. *Bosniaques* s'avança le 25. jusqu'à deux lieues de *Belgrade*, brula un Village, en pilla un autre, & fit dans tous les deux beaucoup d'esclaves. L'épouvante des Habitans des environs qui venoient se jeter en foule dans *Belgrade* pour éviter le sort de leurs compatriotes, & la crainte où l'on étoit que ce Corps de Turcs ne vint en augmentant, encore plus près de cette Ville, déterminâ Mr. de Marulli qui y commande, de faire sortir quelques Bataillons qui se rangerent en ordre de Bataille devant les Hôpitaux, & y restèrent jusqu'à ce qu'on en eut retiré tous les malades. Le 16. on détacha divers partis de la Garnison contre eux, mais on ne les put atteindre en aucune endroit ; ils avoient repris avec précipitation la route de la *Bosnie*.

Le 29. l'Armée vint camper à *Slatina* d'où un Corps de Turcs qui y avoit campé, s'étoit retiré depuis plusieurs jours. Divers autres de leurs partis qui avoient rodé dans les environs de *Caransebes*, s'en étoient de même retirés à l'approche des Impériaux, sans qu'on ait pû en rencontrer, si ce n'est un parti auquel le Comte Charles Palfi donna la

chasse près de *Slatina*, par des Hussars qui ne firent cependant d'autre prise sur eux que de deux Chevaux.

*Action près
de Cornia.*

On a séjourné le 30. & pris les mesures nécessaires pour la marche des jours suivans qui aboutit le 4. à venir camper, comme on l'adit, à une petite lieuë de *Mehadia*, vis-à-vis divers Corps réunis de l'Armée ennemie, dans le dessein de les attaquer. Les Infidèles voyans qu'on se rangeoit en ordre de Bataille, voulurent nous prévenir & profiter d'une forte pluye qui tomba, & qui rendit presque inutiles toutes nos armes à feu : Ils descendirent de la hauteur où ils campoient, & fondirent avec furie sur les nôtres, qui se soutinrent néanmoins avec intrépidité contre l'impétuosité de ce torrent. La plupart des Janissaires étoient montés sur de bons Chevaux ; ils attaquèrent ainsi jusques à nos Chevaux de Frise, & non-obstant toute la résistance qu'il fut possible de leur faire, ils parvinrent à percer au centre & sur la gauche de notre Armée ; mais ce coup de vaillance leur coûta cher : Ils furent repoussés sur le champ, entr'autres par les Regimens de *Hohenzollern* & de *Schr*, Cuirassiers, qui se sont fort distingués dans cette attaque : L'Aile droite de l'Armée Imperiale, où étoient le Prince Charles de Lorraine & les Généraux *Philippi* & de *Neipperg*, n'a point donné, à cause que l'ennemi ne s'y presenta point. Le Général *Wallis* commandoit l'Aile gauche, il y a fait des merveilles : Mais on ne sçauroit louer assez l'héroïque intrépidité du Grand Duc, qui jusqu'à la fin de l'Action n'a cessé d'encourager l'Officier & le Soldat par son exemple. Toujours l'épée à la main, il s'est trouvé par reprises à dix pas de l'ennemi. Le Combat a duré depuis deux heures après midi jusqu'à six heures du soir, que les Turcs ayant éprouvé la valeur de nos Troupes, &

des Princes Sc. Août 1738. 151

vû de quelle maniere nos Généraux les conduisoient cette Campagne, ils abandonnerent leur Camp avec leurs Canons, & se retirerent en confusion. On ne put les poursuivre à cause que les pluyes avoient mis les armes & les poudres hors d'état de service; mais on campa le lendemain dans leur Camp, & le 6. qu'on fit halte, on distribua aux Troupes du pain, de la poudre & du plomb. On compte la perte de l'ennemi dans cette Action d'environ quatre mille hommes; & la nôtre de mille, y compris les blessés. En attendant qu'on puisse en être mieux informé & donner la liste des morts, on sçait déjà qu'il y a trente Capitaines de ce nombre, avec Monsieur de Rausch, Colonel; & que le Comte de Lamberg aussi Colonel est blessé.

L'approche de nôtre Armée vers *Mehadia* a suffi, après l'action dont nous pourrons faire le mois prochain un détail plus circonstancié comme de ce qui suit: cette approche, dis-je, a suffi pour recouvrer l'important poste, qui avoit coûté beaucoup aux ennemis pendant les douze jours qu'en avoit duré le Siège. *Mehadia* nous fut remis par capitulation le 8. & la Garnison Turque d'environ 2000. hommes a été escortée le 11. jusqu'à leur Armée. En même-tems tout ce qu'il y avoit d'ennemis dans les environs de ce poste, & jusqu'à l'Isle d'*Orsova* assiégée, prenoit la fuite, abandonnant partie de ses gros bagages, & faisant place à nôtre Armée qui continuoit d'avancer en bel ordre, & avec laquelle ils ne jugerent plus à propos de se mesurer. Le Siège d'*Orsova* fut ainsi levé le 9. mais avec une précipitation que l'épouvante avoit fait naître. Les Turcs desunis entr'eux-mêmes, l'abandonnerent & s'en retirerent sans rien emmener de toute leur grosse Artillerie qui nous est restée, avec presque tous leurs Bagages chargés sur plusieurs centaines de chariots, & leurs

*Progrès de
l'Armée Impé-
riale.*

leurs munitions. Un événement de cette nature peut être réputé à juste titre comme une victoire d'autant plus complète, que l'ennemi se trouve par-là abbatu, mis en fuite & désarmé, sans qu'il nous en ait, pour ainsi dire, rien coûté.

Voilà les heureux commencemens des opérations de l'Armée Imperiale, sagement concertées, prudemment & valeureusement exécutées sous la protection du Ciel & la conduite des bons Généraux, à qui le commandement des forces de nôtre Auguste Monarque est confié cette Campagne, contre l'ennemi commun du nom Chrétien.

On est à la veille d'apprendre que ces forces auront encore effectué quelque chose, puisque tout étoit en mouvement au départ du Courier qui avoit les dépêches dont nous avons fait usage : Qu'un train d'Artillerie a été conduit de *Belgrade* à *Peterswaradin* ; qu'on a construit dans cette dernière Ville un Pont sur le *Danube* & un autre à *Petscha* ; que la Flotte équipée à *Belgrade* consistant en cinq Vaisseaux de guerre, & nombre de Saïques, a reçu ordre de se tenir prête à descendre le *Danube* au premier commandement ; & qu'on a fait en même-tems d'autres préparatifs, qui semblent être destinés au Siège de *Widdin*, qu'on devoit entreprendre dès l'année dernière.

II. Avant que l'Armée Imperiale fut entièrement assemblée, on avoit pris les précautions pour qu'il n'y manquât aucune provision ; aussi tout s'y est trouvé en abondance & à bas prix, & continué sur le même pied. Les Villes de *Temeswar* & de *Belgrade*, étoient suffisamment pourvûes de monde & de munitions, & le sont encore. Il y a entr'autres dans cette dernière, sous les ordres du Général Marulli, seize Bataillons, douze Escadrons, un Regiment de Hussars, six mille hommes de milices, la plupart Rasciens & Albanois ; de plus, quatre Bataillons à

Sabatſch, dépendans également de ſes ordres, & qui en cas de beſoin, doivent être prêts à renforcer un Camp, ſi les circonſtances le demandent. Des Troupes campées à *Metrovitz*, ſous les ordres du Général *Kavanagh* pour couvrir l'Efclavonie, ont auſſi ordre de joindre le Général *Marulli* au cas qu'il le ſouhaite.

En *Croatie*, où il ſemble qu'on ſe tiendra ſeulement ſur la défenſive, il y a un Camp d'environ trois mille Fantaffins de Troupes réglées avec quelque Cavalerie. Ce Camp étoit à la fin de Juin à *Gravaria*, ſous les ordres des Généraux de *Stubenberg* & de *Gaiſrugg*. Le Comte de *Herberſtein*, à la tête des Milices de la Côte, a formé un autre petit Camp près de *Melnitz*. L'un & l'autre n'ont eu juſques-là aucune priſe avec l'ennemi, qui ne s'eſt montré de tems en tems que par pelotons ſans rien oſer entreprendre.

III. Ces divers pelotons de Turcs ont pénétré dans la *Servie*, & ont fait du ravage. On les croit à préſent à leur Armée, que le *Seraskier* de *Widdin* commandoit à l'affaire arrivée le 4. Juiller. Le Grand Vizir, à ce que l'on prétend, n'en étoit pas fort éloigné, puiſqu'il étoit arrivé au Camp de ſes Troupes près de *Sophia*, vers la fin d'Avril dernier, & il eſt incertain, juſqu'à préſent, ſi ce premier Miniſtre de la Porte Ottomane commandera cette Armée, ou celle qui eſt deſtinée à s'oppoſer aux progrès des *Moscovites*. On ignore auſſi en quel nombre de Troupes elles conſiſtent l'une & l'autre ; mais on ſçait que le combat qu'elle a eſſayé, & les ſuites de ce combat qui ne ſont pas moins avantageuſes aux Armes de l'Empereur, y ont mis la déſunion avec la confuſion, & par conſéquent déconcerté les *Bachas* dans la plupart des projets qu'ils comptoient d'exécuter. C'en eſt aſſez pour humilier

la Porte, & à lui faire accepter les conditions d'une Paix qu'elle a rejetée avec tant de fierté. On s'attend, ainsi que les Ambassadeurs des Puissances Médianes auprès du Grand Seigneur, auront eu depuis peu plus d'écoute sur ce point qu'ils n'en ont eu jusqu'ici, aussi bien que le Bacha Bonneval, qui, sans doute, prévoyoit par le train des affaires, qu'elles ne tourneroient pas en Hongrie à la gloire du Croissant : On apprend qu'il est toujours à Constantinople, & dans son poste ordinaire dont il n'est point déchu ; que ses avis sont assez goûtés du Divan, & qu'il y est considéré des Ministres.

IV. Après ce qu'on a rapporté de l'Armée Impériale, de ses mouvemens ; de ses marches, & de ses exploits, il n'y a plus que quelques rencontres de Partis dont on feroit un narré, si l'avantage ou le desavantage y avoit été considérable.

Il ne s'est rien passé de remarquable en *Transilvanie*, & l'on compte qu'il ne s'y passera rien présentement, que les choses commencent à prendre une autre face. *Razorzi* qui songeoit à y pénétrer à la tête d'un Corps formidable, ne remuë point encore ; il est, comme on l'assure, toujours à *Widdin*. Le Bacha de *Bosnie*, le plus entreprenant de tous les Bachas, n'a fait non plus d'autre mouvement que de rassembler au commencement de Juin des Troupes près de *Sochpretza*, lieu situé entre *Trassuigos* & *Seraglio*, de faire travailler à des Bateaux propres à jeter un Pont sur une Rivière ; & reconnoître les bords de la *Save* depuis le Fort de *Bosnie* jusqu'à *Rovissella*.

V. Il y a cette année, comme il y avoit l'année dernière, un Officier de distinction de l'Armée Impériale à l'Armée Russe. Celui qu'on y a envoyé au commencement de cette Campagne, c'est le Colonel *Raitzki* ; il y a porté le nouveau plan des

des Princes, &c. Août 1738. 155
 des opérations pour être communiqué au Comte de Munnich, qui de son côté informe la Cour Imperiale des projets qu'il médite & qu'il doit exécuter. Depuis peu il lui a donné part par un Exprés, qu'il avoit cette année des provisions pour six semaines plus que l'année dernière, & que s'il est entré si tard en Campagne, ce n'est qu'afin de pouvoir la tenir plus long-tems, & que les Turcs ne puissent sur la fin réunir leurs forces contre Sa Maj. Imp. en Hongrie, comme ils le firent la Campagne passée d'abord après que les Russiens eurent repris la route de l'Ukraine.

ARTICLE VIII.

Contenant les Naissances, les Mariages & Morts des Princes & autres Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

I. **N** *Naissances.* Le 27. Juin la Duchesse de Saxe-Weissenfels est accouchée d'un Prince héritaire.

La Duchesse d'Anceis mit le premier de Juillet un fils au monde à Versailles.

Le 11. la Reine de Pologne, Electrice de Saxe, fut délivrée d'un Prince, dont elle accoucha heureusement au Château de *Moritzbourg*, près de *Dresde*.

II. *Mariages.* Mr. de Tzernischew, Gentilhomme de la Cour de la Czarine, épousa le 6. Juin à *Petersbourg* Mademoiselle d'Uchakow, dont les épousailles se firent à la Cour; les Princesses Elizabeth & Anne conduisirent la fiancée.

Le Comte Ozarowski a aussi épousé vers le même tems à *Varsovie* la fille du Palatin de *Mariembourg*.

Le 12. le Prince de Fondi épousa à Naples la Princesse Dona Francesca Aquaviva, fille du Comte de Conversano.

III. *Morts.* Au commencement de Juin la mort enleva la Duchesse Douairiere de Saxe Weissenfels, & le Major Général de Roseler, au service du Roi de Prusse. Il étoit Gouverneur de Gueldre.

Le premier du même mois, le Duc de Berwick, fils aîné du premier lit du feu Maréchal de Berwick, mourut à Naples dans un âge peu avancé & généralement regretté. Ce Seigneur portoit le titre de Duc de Litia avant la mort du Maréchal de Berwick son pere: Il a été employé aux Cours de Russie & de Vienne en qualité d'Ambassadeur du Roi d'Espagne, & il résidoit lors de sa mort à celle de Naples avec le même caractère.

Le Comte Sapicha, Général de l'Artillerie de Lithuanie, est mort à Fraustatt d'une attaque d'apoplexie.

Le 7. mourut à Paris à l'âge de 87. ans Messire Antoine Crozat, ci-devant Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi Très-Chrétien.

Mr. Haynault, Président des Trésoriers de France, est aussi mort dans la même Ville.

Frere Louis de Menou-Charnisay, Grand Croix de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, & Commandeur de la Commanderie de Castres en Flandres, y est mort le 14. dans la 66. année de son âge.

Le Marquis de Villena, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Majordôme-Major du Roi d'Espagne, Capitaine-Général de ses Armées &c. a payé le même tribut à Madrid.

Le Baron de Noessenæd est aussi mort à Bruxelles après une longue maladie: Il étoit Lieutenant des Archers de l'Empereur, & Chambellan de ce Monarque au service de la Sérénissime Archiduchesse.
Gou-

des Princes, &c. Août 1738. 157

Gouvernante - Générale des Pays Bas Autrichins, & Maître de la Cuisine de cette Princesse.

Le 21. le Prince de Franca - Villa Imperiali mourut subitement à Naples au milieu des plaisirs & des réjouissances qu'il y avoit ce jour - là à la Cour à l'occasion du Mariage du Roi.

Madame la Princesse de Ligne mourut à Paris la nuit du 22. au 23. âgée seulement de 27. ans: Elle étoit venuë exprés de Bruxelles en cette Ville avec le Prince son époux, Général au service de l'Empereur &c. pour s'y faire traiter de l'hydropisie dont elle est morte après avoir soutenu l'opération qu'on nomme de la Ponction.

Le 2. Juillet mourut à sa Terre de Raynham - Hall dans le Comté de Norfolk, le Vicomte de Townshend, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere &c.

E I N.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois d'Août 1738.

ARTICLE I. <i>Contenant un Poème Bucolique sur le Vigneron.</i>	83
ARTICLE II. <i>France, Suisse & Geneve.</i>	100
ARTICLE III. <i>Espagne & Portugol.</i>	111
ARTICLE IV. <i>Angleterre, Hollande & Pays-Bas.</i>	118
ARTICLE V. <i>Italie.</i>	124
ARTICLE VI. <i>Nord.</i>	132
ARTICLE VII. <i>Allemagne & Hongrie.</i>	140
ARTICLE VIII. <i>Contenant les Naissances, les Mariages & Morts des Princes & autres Personnes Illustres.</i>	155

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacrae Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis , ad sexennium.*

EX Mandato Sacrae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis , omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negotiationem exercentibus , serio firmiterque inhibetur , ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet* , (quem imprimendi soli Andreae Chevalier , Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii , Regnorum & Dominiorum Sux Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines , simili aliove characterè aut formâ excudere , recudere , vel aliò excudendos seu recudendos mittere , aut alibi etiam impressos adducere , vendere & distrahere clam seu palam , citra supranominati Andreae Chevalier consensum , audeat vel præsumat , sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium , & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo , & parti læsæ ex æquo decernendæ . Datum Viennæ 4. Aprilis 1734. Infra scripti erant CAROLUS. (L.S.) Vt. F. EPISC. BAMB. ET HIPERB. FRANC. DUX. Ad Mandatum Sacrae Cæsareæ Majestatis proprium. JOAN. JOS. A SCHNAPPAUF.

